



(plaque sur le pont Bir Hakeim à Paris)

« Général Koenig, sachez et dites à vos troupes que toute la France vous regarde et que vous êtes son orgueil. »



Général de Gaulle

Le Souvenir Français

À NOUS LE SOUVENIR, À

EUX L'IMMORTALITÉ



REVUE TRIMESTRIELLE N° 526

Avril 2022 - Prix du numéro: 2,50 €

LA MÉMOIRE ...

1er juin 1942

À Bir Hakeim,
deuils et victoires
pour les fusiliers marins



... Entretien des tombes

Garder le souvenir ...



... Transmettre
l'héritage
aux jeunes
générations

ET L'AVENIR ...



Couronné par l'Académie française
et l'Académie des sciences morales et politiques



ASSOCIATION NATIONALE

Née en 1872 en Alsace et en Lorraine Annexées
Fondée en 1887 par Xavier NIESSEN à Neuilly-sur-Seine

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

MESDAMES ET MESSIEURS

le Premier Ministre	Le Ministre de l'Éducation nationale
le Président du Sénat	Le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
le Président de l'Assemblée nationale	Le Grand Chancelier de la Légion d'honneur
le Ministre des Affaires étrangères	Le Délégué National du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »
le Ministre de l'Intérieur	Société des Membres de la Médaille Militaire
le Ministre des Armées	Association Nationale de l'Ordre du Mérite
Société des Membres de la Légion d'honneur	

Directeur de la publication :
C.G.A. (2S) Serge BARCELLINI
Président général du Souvenir Français
Rédactrice en chef : **Marie-Françoise MOREL**
N° d'inscription à la commission paritaire
des Papiers de Presse 1022 G 82578
Dépôt légal : 2022
Ce numéro a été tiré à 42.000 exemplaires
Il ne contient aucune publicité payante
Imprimeur : VINCENT IMPRIMERIES - TOURS

En couverture :

Juin 1942 : Victoire de BIR-HAKEIM
2021 : Ravivage de la Flamme par les
élèves des grandes écoles militaires
masqués.

a pour vocation :

- 1 De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
- 2 D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- 3 De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités.
Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHÉREZ au SOUVENIR Français : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

COTISATIONS ANNUELLES	ABONNEMENT À LA REVUE
Jeunes (13 à 21 ans) et étudiants... 5 €	
Membre titulaire à partir de.....10 €	4 Numéros - tarif adhérent.....10 €
Membre bienfaiteur à partir de.....50 €	4 Numéros - tarif non-adhérent.....20 €
Groupement affilié à partir de..... 20 €	

Le siège est à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées du responsable de l'association dans votre département.
Siège social : 20, rue Eugène-Flachat – 75017 PARIS - CCP n° 949-14 Y Paris www.souvenir-francais.fr
Bureaux ouverts de 9 h à 12 h et 12 h 45 à 17 h (le vendredi à 16 h 30)

Pour contacter les membres du bureau

Président général CGA (2S) Serge Barcellini 01 48 74 80 31 sergebarcellini@free.fr • president@souvenir-francais.fr	Trésorier général Commissaire général des armées (2S) Christian Mortel tresorier-general@souvenir-francais.fr
Vice-présidents Général CAA (2S) Pascal Vinchon Laurence Thibault	Secrétaire général M. Haim Korsia - sg@souvenir-francais.fr

Assistante Président général (Isabelle Mariet) 01 48 74 80 31 assistantepresident@souvenir-francais.fr

Pour contacter la direction nationale

Standard	01 48 74 53 99	infos@souvenir-francais.fr
La Communication Raphaëlle Jaillet	01 48 74 80 32	communication@souvenir-francais.fr
La Revue Marie-Françoise Morel (après 14 h) Clément Viricelle (après 14 h)	01 48 74 80 34 01 48 74 81 26	revue@souvenir-francais.fr routage@souvenir-francais.fr
Service Action Pôle Patrimoine Alexandrine Espinasse	01 48 74 80 36	patrimoine@souvenir-francais.fr
Pôle Commémorations et Partenariats Maguelone Vahid	01 48 74 79 73	partenariats@souvenir-francais.fr commemorations@souvenir-francais.fr
Pôle Pédagogie Emilie David	01 48 74 79 70	pedagogie@souvenir-francais.fr
Service Gestion Pôle Gestion financière et administrative Bernard Quéré	01 48 74 79 72	gestion@souvenir-francais.fr
Pôle Gestion comptes bancaires et adhérents (dont reçus fiscaux) Yannick Kodjo	01 48 74 80 33	recusfiscaux@souvenir-francais.fr comptabilite@souvenir-francais.fr
Pôle Gouvernance délégations et comités (dont chancellerie) Pôle Commande de fournitures (hors catalogue en ligne) Nathalie Vaslot	01 48 74 80 37	gouvernance@souvenir-francais.fr fournitures@souvenir-francais.fr

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'honneur : **Général d'armée (2S) Pierre de PERCIN**
C.G.A. (2S) Gérard DELBAUFFE
Président d'honneur de Rhin et Danube : **M. René ROCHÉ †**
Vice-président d'honneur : **Général de division (2S) Alain LACAPELLE**

Bureau du Conseil d'administration (à compter du 27 septembre 2021)

Président : Contrôleur général des armées (2S) Serge BARCELLINI
Vice-président : Général de Corps aérien (2S) Pascal VINCHON
Vice-présidente : Mme Laurence THIBAUT
Secrétaire général : Grand Rabbin de France Haïm KORSIA
Trésorier général : Commissaire général des armées (2S) Christian MORTEL

MEMBRES :

Général d'armée aérienne (2S) Philippe ADAM, membre permanent de la commission de recours des militaires

M. Jean-Marie BOCKEL, ancien ministre, Président de l'association Solidarité-Défense

M. l'abbé Cédric BURGUN, Vice-doyen de la faculté de droit canonique à l'Institut Catholique de Paris.

M. le Préfet (H) Jean-François CARENCO, Président de la Commission de Régulation de l'Energie

Mme Joelle CHARLIER, DGA Seine et Marne, chargée de mission pour les legs. Principale de notaire en retraite

M. Bernard CHOPIN, Cadre bancaire en retraite

M. Pierre CORDIER, Député, président de l'amicale parlementaire du Souvenir Français

Général d'armée (2S) Bruno CUCHE, C.E.M.A.T (2006 à 2008)

Mme Chrystèle DEFERT, Déléguée générale pour l'Oise, fonctionnaire de la fonction publique territoriale

Mme Marie-Pierre FERRUCCI FEIGENSPAN, Déléguée générale des Alpes-Maritimes

Amiral (2S) Pierre François FORISSIER, C.E.M.M. (2008 à 2011) – Président de la société Firminy SAS

M. Louis GISCARD d'ESTAING, Maire, Président association des marraines des Forces Armées

Mme Christine GUIMONNET, secrétaire générale de l'Association Professeurs Histoire Géographie

Lieutenant-colonel Claude GUY, Délégué général pour les Hauts-de-Seine

Maître Claude JAQUET, Président honoraire de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires de la Caisse de Retraite des Notaires

M. Anouar KBIBECH, Vice-président Conseil Français du Culte Musulman ; Président du rassemblement des musulmans de France

M. Christophe KERRERO, Recteur de l'Académie de Paris et région Ile de France

M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation nationale.

Lieutenant-colonel (H) Claude MICHEL, Délégué général pour la Belgique.

M. Gilles PECOUT, Ambassadeur de France à Vienne (Autriche).

M. Jean-Claude REBIERE, Délégué général pour le Doubs

M. François-Xavier SERRAZ, Vice-président de l'amicale des familles de SAS

M. Pascal SOLOFRIZZO, Délégué général pour la Meurthe et Moselle

Général d'armée de gendarmerie (2S) Jean-Régis VÉCHAMBRE, ancien Inspecteur général de la Gendarmerie,

M. le Pasteur Étienne WAECHTER, Aumônier en chef de l'aumônerie protestante aux Armées

Participe au Conseil d'administration :

Contrôleur Général des Armées (2S) Gérard DELBAUFFE, Président général de 2007 à 2015, chargé des médiations du SF.

Associations nationales qui ont fusionné avec le Souvenir Français et correspondants actuels



Association Rhin et Danube (sous les ordres du Général de Lattre)	René ROCHÉ †
Association du Corps Expéditionnaire Français en Italie (sous les ordres du général Juin)	Docteur BOUSSAGOL †
Association nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique	Marc DEL FONDO
Association des résistants du 11 novembre 1940 (lycéens)	Igor de SCHOTTEN †
Comité d'Action résistance	Pierre MOREL †
Amicale des Anciens Combattants de la 3 ^e D.I.A.	Philippe TRICON-DUNOIS
Amicale des Anciens du 6 ^e R.I.	Jean-Jacques PEPIN
Association du Mémorial d'Afrique du Nord	M. C. LEJEUNE
Association des Parents des tués-familles de disparus et de Morts pour la France	Philippe CHESNAY
Fédération Nationale des Fils de tués	Paule SUDRE
Association amicale des anciens du 2 ^e RC	J.P. SORENSEN †
A.N.P.A.V.I.	Jean-Claude CARREAU
Association des Anciens Combattants français Évadés de France par l'Espagne des Hauts de Seine	Georges FELUS †
Association des Comédiens combattants	Dominique PATUREL †

Lors d'une fusion entre une association et le Souvenir Français, ce dernier prend en charge l'héritage de l'association.

Les drapeaux sont déposés dans des établissements scolaires ; les archives au Service Historique de la défense ; les monuments et stèles sont placés sous la sauvegarde du Souvenir Français.

SOMMAIRE

■ Associations nationales fusionnées avec le Souvenir Français	5	■ Lieutenant Bourjade (1889-1924)	28
■ Sommaire	6	■ Lieutenant Louis Marion, mort pour la France	30
■ Editorial	7	■ Louis Pasteur (1822-1895)	32
■ IN MEMORIAM	8	■ Marcel Renet (1905-1979) résistant	35
■ Les anciens témoignent : Jean Lainé, déporté-résistant	9	■ Pierre Ruibet (1925-1944) Compagnon de la Libération, mort pour la France	37
■ Souvenons-nous : LCL Robert Taurand (1919-2018)	11	■ Dons et Legs	41
■ Les Archives de la revue : le Maréchal de Lattre de Tassigny (1889-1952)	13	■ Dans nos délégations	42
■ Hommage au Colonel Jean Gonzales par le général d'armée Pierre de Percin	19	■ Distinctions	65
■ Ernest Maunoury (1894-1921)	21	■ Nécrologie	65
■ Germain Quintel, (1912-1944) Héros de la résistance, mort pour la France	25	■ Versements volontaires	65
■ Et surtout sauver...	26	■ La page du Relais sacré	66
		■ Chronique des comités	67
		■ Récompenses	75
		■ Fournitures	82

Vous n'êtes pas abonnés à la revue nationale mais dans ce sommaire, certains textes vous intéressent.

Le site internet du Souvenir Français vous indique tous les trimestres le sommaire de la revue à paraître (janvier, avril, juillet et octobre).

Vous souhaitez la recevoir occasionnellement, sans vous abonner : vous pouvez la commander au siège national qui vous l'expédiera par courrier pour 4,50 € frais de poste compris.

Le Souvenir Français, Service de la REVUE, 20 rue Eugène Flachat, 75017 Paris
Tél : 01 48 74 80 34 (après 14h30)
Courriel : revue@souvenir-francais.fr

Éditorial



Serge BARCELLINI

Président Général du Souvenir Français

U

NE JOURNÉE QUI N'ÉTAIT PAS PERDUE

« J'étais seul, l'autre soir au Théâtre Français, ou presque seul. L'auteur n'avait pas grand succès. Ce n'était que Molière, et nous savons de reste que ce grand maladroit qui fut un jour Alceste, ignora le bel art de chatouiller l'esprit et de servir à point un dénûment bien cuit »...

Mais pourquoi, me direz-vous, rappeler ici ce texte d'Alfred de Musset dénommé une Soirée perdue ?

Parce que le 11 janvier 2022, je me recueillais devant une tombe, et le Souvenir Français n'avait pas grand succès. Il est vrai que ce n'était que celle du Maréchal de Lattre de Tassigny et que nous étions à Mouilleron-en-Pareds. Soixante-dix ans que le Maréchal avait disparu. Qui se souvenait de celui qui conduisit la Première Armée française à la reconquête de l'Alsace et qui signa pour la France la capitulation sans condition de l'armée allemande à Bohn le 9 mai 1945 ?

Quels journalistes ont évoqué cet anniversaire ? Oublié dans la liste des cérémonies organisées en hommage à Hubert Germain. De Lattre n'est plus à la mode ! C'est donc seul que le Souvenir Français a organisé de simples gestes commémoratifs sur les lieux des principales étapes de sa carrière. Nous l'avons fait avec émotion et passion car nous refusons l'oubli et nous sommes certains que comme pour Molière, le temps reviendra où la France sera fière de ceux qui lui ont permis de rester une Nation libre et forte.

A Mouilleron-en-Pareds, ce ne fut pas une journée perdue !



IN MEMORIAM



Brigadier Alexandre MARTIN
54^e Régiment d'Artillerie d'Hyères (Var)

MORT POUR LA FRANCE AU MALI

Le Souvenir Français était avec son drapeau sur le pont Alexandre III pour lui rendre un dernier hommage.

« Les Anciens témoignent »

JEAN LAINÉ

Déporté-Résistant au Camp de Sachsenhausen

Texte recueilli par Henri Xavier de Saint Maurice



Jean Laine a 99 ans, il est un des deux derniers déportés-résistants de Loire-Atlantique et nous avons tenu à recevoir son témoignage.

A la fin de 1940, il travaille à l'installation de paratonnerres pour une société parisienne. Pendant quelques semaines, il est amené à travailler à Château-Bougon, territoire de l'aérodrome de Nantes, là où les Allemands stockent des bombes magnétiques qui sont ensuite déversées sur les côtes anglaises.

« J'avais 18 ans, résistant, je voulais fuir ma ville de Nantes envahie par les nazis. Je l'ai quittée en février 1941 ».

Après une année compliquée et des déplacements clandestins dans le sud-ouest, il décide de gagner l'Angleterre pour rejoindre la France Libre. Convoqué au Service du Travail Obligatoire (STO), il quitte Saint-Pé de Bigorre dans les Hautes-Pyrénées où il réside, ayant trouvé un travail provisoire d'aide-boulangier, pour rejoindre Oloron Sainte-Marie. Là, un premier projet de passage des Pyrénées par le cirque de Gavarnie est annulé au dernier moment le 25 décembre ; il faut encore tenir, attendre, survivre...

Une opportunité va cependant se présenter : « le 13 mars au matin, nous sommes quatre à quitter la bourgade endormie de Saint-Pé de Bigorre pour Oloron Sainte-Marie, notre premier rendez-vous; dans la soirée nous sommes plusieurs groupes réunis dans une forêt proche de Mauléon. Nous formons une longue colonne qui va devoir dans des conditions difficiles marcher de nuit vers l'Espagne sous la conduite de guides ».

Jean Laine ajoute qu'il avait soudain oublié la fatigue lorsqu'on lui a annoncé, au cours de la troisième nuit de marche, que la frontière était toute proche.

Malheureusement, leur groupe avait été trahi, et ce sont les Allemands qui les attendent, leur tendant une embuscade dans la forêt d'Irati. Un camarade est tué et lui a la vie sauve parce que l'un de ses lacets défait l'oblige à reculer vers la queue de la colonne qui avance en file indienne sur le sentier montagneux très étroit. Une vingtaine d'hommes sont arrêtés sur le champ, d'autres comme lui sont pris sous le feu de l'ennemi le lendemain matin.

Le reste ressemble à bien des aventures similaires : prison, interrogatoire, internement pendant cinq semaines au fort du Hâ près de Bordeaux, puis transfert vers la prison de Compiègne, dernière étape en France avant le grand voyage vers les camps de concentration. Pour Jean ce sera Sachsenhausen où il restera du 10 mai 1943 jusqu'à la fin du conflit.

« Ce 21 avril 1945, dans l'après-midi, le chef du block 65 a donné l'ordre de rejoindre la place d'appel, la couverture attachée en bandoulière. Ils étaient des milliers, alignés cinq par cinq constituant déjà une très longue colonne. Je me trouvais par hasard, dans les premiers rangs de la dernière colonne qui ne comprenait que 250 hommes environ et qui précédait celle des femmes. Mes compagnons de rang étaient quatre Français du kommando Speer. En fin d'après-midi le signal de départ fut donné. Notre colonne a franchi le porche d'entrée dans le calme et sans émotion particulière, ce portail emprunté chaque jour depuis juin 1943, pour l'aller et retour vers le kommando Speer. Nous ignorions tout de notre destination ».

Epuisé, pratiquement inconscient après une marche de la mort de 13 jours au tout début du printemps 1945, Jean Laine redeviendra libre le 3 mai 1945 et sera récupéré par les Soviétiques, puis le lendemain par les soldats américains, et c'est le 22 mai 1945 qu'il revient enfin à Nantes après 51 mois d'absence.

Maigre consolation pour lui : après la Libération, il apprendra par de amis béarnais que le guide à la solde des Allemands avait le sort des traîtres, une quinzaine de jours après sa trahison...

Sources : avec l'aimable autorisation de Dominique Bloyet et Etienne Gasche pour les extraits de « jeunes résistants en Loire-Atlantique » et de Valérie et Michel Claverie pour les extraits de « Spuren traces ». La marche de la mort des déportés du camp de Sachsenhausen.

« SOUVENONS-NOUS »

Notre chapitre « Souvenons-nous » est destiné à honorer ceux qui ont bien servi la France, connus et inconnus, parfois jusqu'à donner leur vie pour elle, en retraçant les biographies de quelques-uns d'entre eux, puisées dans les archives de la revue nationale.

LIEUTENANT-COLONEL ROBERT TAURAND (1919-2018)



En cette année de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, il nous a paru utile de faire paraître la biographie du Lieutenant-colonel Robert Taurand qui a servi la France durant la deuxième guerre mondiale, en Indochine et en Algérie.

Il est né pupille de la Nation le 9 mars 1919 à Montbéliard (Doubs). Son père était un combattant 1914-1918 et Grand Invalide de guerre.

Il s'engage à 18 ans au 98^e R.I. de Bourges en 1937. Il est sergent-chef en 1940 lorsqu'il est fait prisonnier. Il parvient à s'évader le 19 octobre et rejoint l'armée en zone libre. Démobilisé en 1942, il repasse en zone occupée et s'engage dans la résistance à Paris. Engagé

dans la poche de Colmar en 1945, il participe ensuite à la campagne d'Allemagne au sein de la 1^{re} Armée « Rhin et Danube ».

De 1953 à 1955, il commande une Compagnie du 5^e Régiment Etranger d'Infanterie au Tonkin. Le 26 juin 1955, il est affecté en Tunisie avec la célèbre 13^e DBLE.

Membre des compagnies méharistes sahariennes, il commande la 6^e Compagnie de Touggourt de 1959 à 1962.

De retour en métropole, il prend le commandement du bataillon de Joinville de 1967 à 1969.

En 1971, il termine sa carrière militaire avec le grade de Lieutenant-colonel.

Retraité militaire, il consacrera désormais sa vie au monde sportif. Il sera vice-président de la Fédération





Nationale des Joinvillais et du Comité Français Pierre de Coubertin. Il sera Président de l'U.S.M.G. athlétisme.

Il s'était aussi beaucoup impliqué dans les associations de la ville de Gagny et notamment dans le Souvenir Français.

Président du comité de Gagny, il est le responsable de l'érection dans le carré militaire du monument 1914-1918. Il sillonnait les

écoles pour faire connaître aux jeunes l'histoire de la France et les valeurs essentielles : la reconnaissance envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la France et la liberté.

Il s'est éteint le 19 juillet 2018 à 99 ans.

La ville de Gagny a inauguré une place pour lui rendre hommage : « *Souvenir Lieutenant-colonel Taurand* ».

Le lieutenant-colonel Robert Taurand était :
Grand Officier de la Légion d'honneur
Grand Officier de l'Ordre National du mérite

Titulaire de :
La Croix de guerre 1939-1945 avec deux citations
La Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures (T.O.E.)
avec 4 citations
La Croix de la Valeur militaire avec 3 citations
La médaille des évadés
La Croix du combattant volontaire de la Résistance
La Croix du combattant



« Les Archives de la Revue »...

La rubrique « Les Archives de la revue » nous permet de vous faire découvrir, chaque trimestre, les dossiers précieux des archives de la revue du Souvenir Français.

LE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

1889-1952



Le 11 janvier 1952, peu avant six heures du soir, atteint d'un mal implacable, le général de Lattre de Tassigny qui avait été toute sa vie, une flamme vive, éclatante, s'éteignait.

Le 12 janvier à 13 heures, Radio Hanoï retransmettait l'Ordre du jour de M. Bidault vice-président du conseil et Ministre de la Défense Nationale, aux Armées de Terre, de Mer et de l'Air et écouté avec la plus vive émotion par ses soldats d'Indochine :

« Un héros est mort.

« Le général de Lattre de Tassigny aura tout donné à la Patrie : ses victoires, son fils, sa vie. Il laisse au pays sa gloire, à l'Armée son

exemple. Vous vous souviendrez qu'il fut grand parce qu'il savait servir, qu'il sut commander parce qu'il savait aimer, qu'il sut vaincre, parce qu'il savait oser.

Un grand chef nous a quittés. Et ses soldats, dont il a, jusqu'à l'épreuve suprême, partagé les sacrifices, ne méritaient pas de le perdre. Que sa mémoire pourtant les anime et qu'elle inspire ceux qui, après lui, continuent le dur combat imposé aux hommes libres.

Le nom de Jean de Lattre de Tassigny appartient à l'Histoire et sa légende au drapeau ».

L'Assemblée nationale fut convoquée le 15 janvier par son président, M. Edouard Herriot qui, s'adressant aux députés, debout dans l'hémicycle, déclarait :

« Aujourd'hui, nous sommes assemblés en séance exceptionnelle, pour décerner au général de Lattre de Tassigny, les plus hauts honneurs que puisse recevoir un Français : le témoignage de la reconnaissance du pays et la dignité de maréchal.

L'histoire seule, avec le recul du temps, saura dire en détail la gloire de ce soldat en qui se sont affirmées les plus nobles qualités de la race. Nous, du fait de cette mort si cruellement brusque, nous sommes encore sous le choc des actes de ce chef dont les décisions se succédaient comme des coups de foudre. »

Jean Marie Gabriel de Lattre de Tassigny est né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) le 2 février 1889, d'un père poitevin et d'une mère vendéenne.

Il est instruit par un prêtre qui lui apprend le latin et par une institutrice, tandis qu'il s'initie à la langue allemande auprès de sa gouvernante bavaroise.

Admis à l'âge de 9 ans, en classe de 6^e au collège Saint Joseph de Poitiers où il fait de brillantes études, il reçut le prix d'excellence avant d'obtenir son baccalauréat dans les meilleures conditions.

Ayant préparé l'Ecole Navale à Paris, il est empêché de se présenter à l'oral par une paratyphoïde ; il se présente au concours de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, l'année suivante, où il est reçu quatrième. Il choisit la Cavalerie.

Après un an de stage à Saumur, le Sous-lieutenant de Lattre arrive en 1913 au 12^e Dragons, à Pont-à-Mousson où son colonel constate « *son entrain, sa fougue et sa passion* ».

Le 2 août 1914, le 12^e Dragons éclaire les troupes de l'avant ; le 11 août, le lieutenant de Lattre est blessé au genou par un éclat d'obus et, un mois plus tard, il charge une patrouille de Uhlans, sabre au clair, tue deux ennemis et il est grièvement blessé. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 20 décembre 1914.

Il servira comme volontaire, après sa guérison, dans le 93^e R.I. où il se montrera un remarquable officier, sera de nouveau trois fois grièvement blessé, et après avoir participé aux combats de Verdun, du Chemin des Dames, recevra une huitième citation, la Croix d'officier de la Légion d'honneur et la Military Cross.

Après la guerre, le capitaine de Lattre est affecté à Bordeaux, puis à Bayonne, mais il ne peut contenter son goût de l'action dans la vie de garnison et, en 1921, il part volontaire pour le Maroc où il reste cinq années. Officier d'état-major, il participe aux opérations, en particulier à la défense de Taza, et rentre en France, en 1926, avec deux blessures et trois citations nouvelles. Il est promu Chef de bataillon, à titre exceptionnel.

En 1927, le commandant de Lattre épouse Mlle Simone Calary de Lamazière, et de cette union, naîtra un fils, Bernard, le 11 février 1928.

Entré premier à l'Ecole de Guerre, il est président d'une promotion qu'il marque de sa forte personnalité. Après un stage à l'E.M.A., il est promu lieutenant-colonel en 1932 et il est affecté à l'état-major du général Weygand, où il restera trois ans. Il est ainsi noté par son supérieur :

« *Officier supérieur de très haute valeur, généreux, ardent, qui doit être à sa place dans les postes les plus élevés* ».

Promu colonel le 24 juin 1935, il prend le commandement



Général Weygand

du 151^e R.I. à Metz, dont il fera une unité au renom exceptionnel dans toute l'armée française et où ses dons de commandement, d'organisation, de création, paraîtront dans tout leur éclat.

Après avoir passé un an au Centre des Hautes Etudes Militaires, le colonel de Lattre est nommé chef d'état-major du général Hering, gouverneur militaire de Strasbourg.



Général Bourret

En mars 1939, il reçoit ses deux premières étoiles et à cinquante ans, le général de Lattre est le plus jeune général de France.

Quand la guerre éclatera, il sera chef d'état-major de la 5^e Armée, l'armée d'Alsace sous les ordres du général Bourret.

Le 2 janvier 1940, le général de Lattre commande la 14^e Division d'Infanterie et il fait de son unité entre Forbach et Sarreguemines, un remarquable outil de guerre.

Le 13 mai, l'ennemi enfonce nos lignes de défense à Sedan, mais à Rethel, défendue par le général de Lattre, il est trois fois repoussé et fait 2000 prisonniers. Le décrochage des unités voisines entraîne cependant le repliement de la 14^e D.I. qui recule en combattant, emmène ses prisonniers et son matériel et continue de se battre à Mourmelon, Nevers et Riom.

Nommé commandant militaire du Puy-de-Dôme, il crée sur le plateau de Gergovie, à Opme, sa première école de cadres.

De septembre 1941 à février 1942, il exerce les fonctions de commandant supérieur des troupes en Tunisie où il crée une nouvelle école de cadres, à Salambô, et l'emploie à établir un plan de résistance à l'armée allemande. Rappelé en France, il est placé à la tête de la 16^e Région militaire à Montpellier.

Trois jours après le débarquement allié en Afrique du Nord, le 11 novembre 1942, les troupes d'occupation envahissent la zone sud. Le général de Lattre décide alors d'installer ses unités hors de leurs casernements, avec armes et munitions, dans le massif des Corbières et de gagner son P.C. en campagne. Le gouvernement de Vichy fait annuler ses ordres et le condamne à dix ans de prison pour abandon de poste.

Le 3 septembre 1943, le prisonnier s'évade. Un avion le transporte en Angleterre le 17 octobre, d'où il repartira le 20 décembre pour Alger afin de prendre le commandement de l'armée B destinée à faire partie du débarquement allié sur les côtes méditerranéennes françaises.

Cette armée se compose des combattants des Forces Françaises Libres, de soldats de l'Armée d'Afrique et des territoires d'Outre-mer, d'évadés de prisons politiques. Le général de Lattre s'emploie à donner une unité et une âme à cette armée composite et il fonde une école de cadres à Douera afin de faciliter une fusion dont l'éclatante réussite sera la marque originale de la 1^{re} Armée française.

La conquête de l'île d'Elbe fut la première opération réussie, en cinquante six heures, par les troupes françaises placées sous le commandement du général de Lattre : C'est l'étape initiale d'une longue route victorieuse qui conduira la Première Armée française au-delà du Danube.

Le 15 août 1944, elle débarque sur les plages de Provence et le général de Lattre entraîne ses premiers éléments à Toulon, où les combats furent violents,



Marina -di-Campo. Ile d'Elbe

puis à Marseille : le 30 août, les troupes de la 1^{re} Armée défilent au milieu d'une population enthousiaste, sous les yeux de leur chef. Les formations blindées et motorisées passent le Rhône, traversent rapidement Avignon, Orange et Vienne, occupent Saint-Etienne et Lyon, livrent de rudes combats à Châlons-sur-Saône, Beaune, Chagny, Nuits-Saint-Georges, Autun, où Bernard de Lattre fut grièvement

blessé, Dijon le 11 septembre, puis à Langres et Chaumont tandis que Baumeles-Dames est libéré. Au début de l'automne, l'ennemi a été repoussé sur le quart du territoire français et a laissé 50.000 prisonniers.

Le général de Lattre met alors au point l'offensive qui mènera la 1^{re} Armée jusqu'au Rhin. C'est en effet le 20 novembre que le 1^{er} Corps du général Béthouard y parvient, après avoir fait tomber Montbéliard tandis que le 2^e Corps du général Montsabert, après avoir libéré Gérardmer atteint le Ballon d'Alsace et rejoint dans la vallée, à Burnhaupt, le 1^{er} Corps. Cette opération permet de faire près de 20.000 prisonniers et de détruire une centaine de chars ennemis.

Dans cette grave situation, le général allemand von Runsted retire ses divisions des Ardennes et les dirige vers le sud du Palatinat : certains éléments forment une tête de pont près de Gamsheim. Les Américains décident alors d'évacuer Strasbourg afin de ramener leurs troupes dans les Vosges. Devant cette menace pour les Strasbourgeois, le général de Lattre décide de défendre leur cité et confie au général Guillaume avec sa 3^e Division et les goumiers qui avaient fait la Campagne d'Italie, sa défense entre Strasbourg et Kelh.

Le 23 novembre 1944, Strasbourg est libéré par le général Leclerc et sa 2^e DB.



Libération de Strasbourg

Le général de Lattre passe à l'offensive par deux attaques convergeant à Neuf-Brisach afin de réduire la poche de Colmar. Les réactions de l'ennemi sont violentes, mais le 21^e Corps des forces américaines du général Milburn est mis à la disposition du général de Lattre et le 2 février 1945, Colmar est libéré.

Grâce à l'opiniâtreté de son chef, et à l'estime que les chefs de l'Armée américaine lui portent, la Première Armée obtient un secteur sur la Lauter et un autre sur le Rhin qui lui permettent de franchir le fleuve et d'atteindre Spire, Karlsruhe, Stuttgart, Tubingen, Siegmaringen, Ulm, Constance et de pénétrer en Autriche : désormais la première Armée française s'appellera « Rhin et Danube ».



Libération de Colmar



L'acte de capitulation est signé le 9 mai 1945 et le général de Lattre, aux côtés de Joukov, Tedden et Spaatz qui représentent l'U.R.S.S., l'Angleterre et les U.S.A. appose son paraphe au nom de la France.

Le 9 mai, il adresse un Ordre du jour à ses troupes qui se termine ainsi « *soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la patrie.* »

Après la guerre, le général de Lattre voulut mettre dans l'esprit et le cœur des jeunes soldats le souffle qui avait animé ceux des combattants de la 1^{re} Armée.

Nommé Inspecteur général de l'Armée de Terre, en mars 1947, puis Inspecteur général des Forces armées en mai 1948, il créa des corps légers et donna à l'instruction militaire un dynamisme jusque-là inconnu.

Il est nommé Commandant en chef des Forces Terrestres de l'Union occidentale qui comprend la France, la Grande-Bretagne, le Bénélux aux côtés du Maréchal Montgomery. Cette très lourde tâche n'empêche pas le général de Lattre d'écrire « l'Histoire de la première Armée française », incomparable document qu'il dédie à son fils Bernard en Indochine :

« *A mon fils Bernard, soldat de 16 ans à la 1^{re} Armée française, cet exemplaire avant l'heure de l'histoire des soldats « Rhin et Danube » avec toute ma tendresse et fière affection.* »

Le général de Lattre fonde à la même époque, l'Association Rhin et Danube, afin de venir en aide, sous toutes les formes, à ceux qui le suivirent dans ses glorieux combats.

Mais des événements graves se produisent en Indochine. Après le désastre de Cao Bang, le moral est au plus bas.

Le 6 décembre 1950, le général de Lattre est nommé Haut-Commissaire et commandant en chef en Indochine. Quarante huit heures après son arrivée à Saïgon, où il est ovationné le 19 décembre, jour anniversaire du coup de force vietminh, il s'adresse ainsi aux officiers :

« *J'ai accepté ma mission sans garanties objectives et pour retrouver ceux qui attendaient une poigne et quelqu'un pour les commander. L'ère des flottements est révolue. Je vous garantis que vous serez commandés. Quoi qu'il arrive, je serai avec vous.* »

Après s'être entouré par des officiers dont il connaît la compétence, entre autres le général Salan en qualité d'adjoint militaire, le colonel Allard comme chef d'état-major et par des civils de haute valeur comme M. Jean Letourneau qui l'admire et lui apportera toujours une collaboration très efficace, il modifiera tous les commandements et les postes de responsabilité qui lui paraissent insuffisamment assurés. Il portera son effort principal sur le Tonkin qui est, selon lui « la porte d'entrée, le chemin majeur » pour toute action décisive.



Le 19 janvier 1951, les colonnes vietminh qui attaquent vigoureusement sont battues à Vinh Yen et se réfugient sur la montagne de Tam Dao. Les opérations victorieuses se succèdent et le Génie est chargé de fortifier le delta.

Le 28 mai, cinq semaines après l'échec devant Dong-Trieu, les vietminh attaquent en force dans le sud-ouest du delta et accentuent leurs efforts au nord de Phuly et devant Ninh-Binh où le lieutenant Bernard de Lattre, à 23 ans, trouve la mort le 30 mai à la tête de ses pelotons de vietnamiens.

Le général de Lattre, frappé en plein cœur, riposte avec vigueur. Le 21 juin, la poche de Tanh-Hoi est réduite et 5.000 vietminh sont pris au piège : la troisième bataille pour le delta est un échec pour Giap.

En septembre, le général de Lattre est invité par les chefs d'état-major aux Etats-Unis où il montre l'importance du Vietnam, l'intérêt de la cause française qui, grâce à la puissance de ses arguments, devient une cause internationale.

Le 21 octobre, après des voyages à Londres et à Rome, il retrouve la terre d'Indochine à laquelle il a tout donné ; après avoir appris la mort de Nguyen-Binh, responsable de la mort du général Chanson et suivant les conseils pressants du colonel Petchot-Bacqué, son médecin personnel, le 19 novembre 1951, le général de Lattre de Tassigny, Haut-commissaire de France et commandant en chef en Indochine, quitte Haïphong pour Paris.

Le 11 janvier 1952, le général s'éteignait.

Le 15 janvier 1952 à cinq heures du soir, le Président de la République se rend à l'Arc de Triomphe et, en présence de Madame de Lattre, dépose l'insigne de Maréchal sur le char « Alsace » : le char descend lentement vers Notre-Dame, encadré par des cavaliers portant des torches.



Le 16 janvier, jour des obsèques nationales, de Notre-Dame aux Invalides, une foule immense exprime l'admiration et l'émotion de la France.

Selon son vœu, le Maréchal de Lattre de Tassigny est inhumé à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) « auprès de son petit Bernard ».



HOMMAGE AU COLONEL JEAN GONZALES

élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur

Texte du Général d'armée Pierre de Percin



Le colonel Jean Gonzales, à la veille de son centième anniversaire, vient d'être élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur.(20 décembre 2021).

Sa carrière militaire exceptionnelle le conduira de Tunisie en Italie, en Allemagne, au Maroc en Indochine et en Algérie, avant qu'il ne poursuive une brillante carrière civile.

Huit fois cité, grièvement blessé, il a participé à tous les combats pour la liberté et pour la Patrie, presque sans interruption de 1942 à 1961.

Originaire de Constantine, où son père était un modeste artisan, à sa sortie de l'école d'instituteurs, il choisit de s'engager dans la division de marche de Constantine, au lendemain du débarquement du 8 novembre 1942, il avait tout juste 20 ans.

Après la difficile campagne de Tunisie et après un passage à Cherchell, il part pour la campagne d'Italie avec le 3^e régiment de Tirailleurs. C'est au sein de ce régiment que l'aspirant Gonzales sera de tous les combats : Cassino, Rome, Sienne; il y sera grièvement blessé.

A sa sortie de l'hôpital, pour la fin de la campagne d'Allemagne, toujours sous-lieutenant de réserve, le général de Linarès lui donne le commandement d'une compagnie du régiment Fabien (151 R.I.) Il a remarquablement réussi avec sous ses ordres deux lieutenants FTP. Il avait 23 ans.

Après un temps passé au Maroc, où il est reçu à un examen d'Arabe et de Berbère littéral, tout en commandant un goum marocain. Il part ensuite pour l'Indochine avec le 8^e Tabor marocain.

Après l'Indochine, il rejoint sa terre d'Algérie. Il y combattra dans les Aurès.

A la suite des événements du 13 mai 1958, il est nommé sous-préfet chef de cabinet du général Igame d'Alger (préfet de région).

Il est ensuite écarté d'Algérie.

Il quittera l'armée pour effectuer ensuite une brillante carrière civile, à l'issue d'études reprises à 43 ans.

Ce bref résumé de la carrière exceptionnelle du colonel Gonzales traduit bien ce qui guide sa vie : le service de la Patrie, quoi qu'il en coûte,

Lorsque le colonel Gonzales m'a remis les insignes de grand officier de la Légion d'honneur, j'ai ressenti l'honneur que me faisait cet homme d'exception, cet officier pour lequel la Patrie justifiait tous les sacrifices.

« Hier, en regardant le soleil se coucher, j'ai fermé les yeux et appréciant mon bonheur, j'ai pensé au sacrifice de ces hommes pour sauver la Patrie »

Le colonel Jean Gonzales est de ceux-là.

Pierre de Percin



ERNEST, JULES, JOSEPH MAUNOURY

1894-1921

Texte d'Yves Dupré, délégué général de l'Orne



Ernest Maunoury est né le 20 novembre 1894 à Saint-Clair-de-Halouze dans l'Orne.

Il est le fils de Maunoury Jules Vital et de Lelièvre Marie Joséphine Armande. Le jeune garçon va grandir dans l'exploitation familiale en compagnie de son frère cadet Marcel. Il fréquente l'école communale de Saint Clair de Halouze puis part en pension à Sainte-Marie de Flers, il se montre plutôt doué, se fait remarquer pour sa vivacité d'esprit et ses aptitudes en sport.

En raison du décès de son père, alors qu'il n'a pas encore neuf ans, il doit vite seconder sa mère à la ferme.

Il est mobilisé le 8 septembre 1914, nommé caporal le 8 novembre 1914 et est incorporé au 24^e régiment d'infanterie à Bernay.

À la suite de graves blessures par éclat d'obus à Notre-Dame-de-Lorette, le 17 mai 1915, il est évacué sur l'hôpital de la Glacière à Paris.

Il est promu au grade de sergent le 17 février 1915 et il est cité à l'ordre de la brigade le 19 février 1915 :

« A fait preuve de courage et d'énergie en se précipitant audacieusement à l'attaque d'une tranchée ennemie. »

Il est reconnu inapte pour blessure de guerre le 2 mars 1916 par la commission de Bernay.

À sa demande, pour ne pas être réformé, il se porte volontaire pour passer dans l'aviation le 2 juin 1916. Il arrive à l'école de tir aérien à Cazaux le 3 juin 1916. Il est dirigé sur le camp d'Avord le 3 juillet 1916.

Admis le 26 août 1916 dans la réserve générale de l'aéronautique.





Il arrive à l'escadrille C 64 (Caudron) le 11 septembre 1916, et part à l'école de tir aérien de Cazaux le 14 septembre 1916.

De retour à l'escadrille C 64 comme mitrailleur, il remporte sa 1^{re} victoire le 26 septembre 1916 contre un Fokker.

Il est cité à l'ordre de l'armée le 7 octobre 1916 :

« Déjà blessé dans l'infanterie de multiples éclats d'obus, a refusé de passer dans le service

auxiliaire et s'est fait affecter comme mitrailleur dans l'aviation. Le 26 septembre 1916, attaqué de près par un avion ennemi, a réussi à l'abattre, grâce à son sang-froid et à la précision de son tir. »

Il est dirigé sur l'école de Pau où il obtient son brevet de mitrailleur n°B 237 le 28 novembre 1916.

Il est d'abord affecté à l'escadrille F 16 (Farman) puis passe à l'escadrille N 80 (Nieuport) le 10 décembre 1916.

Il arrive au groupement de divisions d'entraînement le 29 décembre 1916.

Il part à l'escadrille F 16 le 27 janvier 1917 ; il est affecté comme élève pilote au 1^{er} groupe d'aviation de Dijon le 20 mars 1917 et passe ensuite à l'école d'aviation de Tours le 26 mars 1917 où il obtient son brevet de pilote n° 6872 le 8 juin 1917.

Il est dirigé sur l'école de Châteauroux le 21 juin 1917, sur l'école d'Avord le 5 juillet 1917 puis passe à l'école de Pau le 11 août 1917.

Il est affecté à l'escadrille N 152 (Nieuport) puis SPA 152 du 19 septembre 1917 jusqu'à la fin de la guerre.

Il est nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 31 mai 1918

Le 30 juin 1918, il remporte sa 2^e victoire contre un Drachen (ballon d'observation allemand à Sainte Marie à Py (Marne) Il est cité à l'ordre de la 4^e Armée le 4 juillet 1918

« Pilote courageux et du plus parfait esprit militaire. Le 30 juin 1918, a attaqué un ballon d'observation ennemi à plusieurs reprises et a réussi à l'abattre en flammes. »

Le 20 juillet 1918, il remporte sa 3^e victoire contre un biplace Rumpler, abattu dans les environs de Jonchery sur Vesle (Marne).

Le même jour, il remporte sa 4^e victoire contre un Rumpler C qui s'écrase vers Beine Cette victoire est partagée avec le sous-lieutenant Gaston Vial.

Il est blessé le 24 juillet 1918 en service commandé au cours d'un vol sur nos lignes, violente commotion et plaies au visage et à l'arcade droite.

Il a été cité à l'ordre de la 4^e Armée le 8 août 1918 :

« Jeune officier plein d'audace et de sang-froid a, le 20 juillet, au cours

d'une patrouille, attaqué 3 biplaces ennemis, avec son chef de patrouille, en a descendu 2 dans leurs lignes. » (3^e et 4^e appareils).

Le 30 août 1918, il remporte sa 5^e victoire : lors d'une patrouille Fismes-Reims-Soissons, il attaque et incendie le Drachen de Chavons dans l'Aisne) avec le lieutenant Boujade (prêtre servant l'aviation).

Le 1^{er} septembre 1918, il remporte sa 6^e victoire : lors d'une patrouille Soissons-Fismes, il attaque et incendie le Drachen de Pont d'Arcy. (Aisne)

Le 4 septembre 1918, il remporte sa 7^e victoire, il incendie le nouveau Drachen de Pont d'Arcy.

Le 15 septembre 1918, il remporte sa 8^e victoire contre un Drachen abattu en flammes dans les environs de Chermizy-Ailles (Aisne); victoire partagée avec le lieutenant Bourjade.

Le même jour, il remporte, à, nouveau en compagnie du père Bourjade, une victoire contre un Drachen dans les environs d' Hurtebise. (Aisne).

Il est cité à l'ordre de la 5^e Armée le 20 septembre 1918 :

« Pilote de chasse habile, très énergique et animé du plus haut sentiment du devoir. Le 30 août 1918 a incendié un Drachen ennemi malgré une défense anti-aérienne très active, est entré avec un plan de son avion traversé par un obus de plein fouet. »

Le 1^{er} octobre 1918 il remporte ses 10^e et 11^e victoires; en patrouille entre Vailly et Reims, il incendie deux Drachens à Orainville (Aisne) en compagnie du père Boujade qu'il retrouvera après la guerre au 3^e régiment de chasse de Châteauroux.

Il est cité à l'ordre de la 5^e armée le 2 octobre 1918 :

« Le 1^{er} et le 4 septembre 1918 a incendié deux Drachens ennemis. » (6^e et 7^e appareils)

Il est cité le 9 octobre 1918 :

« Officier d'une haute valeur morale. Grièvement blessé dans l'infanterie où il s'est fait remarquer par son audace, a refusé son classement dans le service auxiliaire, et est entré dans l'aviation sur sa demande comme mitrailleur.



Ernest Maunoury (11 victoires), Léon Bourjade (27 victoires), Prince Sapia de Pologne (pilote stagiaire), Léon Bonne (chef d'escadrille, 1 victoire), Pierre Valuy (?). (41 victoires pour l'escadrille).

Après avoir abattu un avion ennemi, est passé dans l'aviation de chasse où il ne cesse de faire preuve des plus belles qualités d'entrain, d'énergie et de bravoure. Le 15 septembre, au cours d'une patrouille, a incendié 2 ballons d'observation ennemis, 2 blessures, 3 avions et 6 Drachens abattus ».

Cette citation lui a valu la Légion d'honneur.

Il est cité à l'ordre de la 5^e Armée le 27 octobre 1918 :

« Le 1^{er} octobre, a attaqué et incendié 2 Drachens ennemis en descendant à 300 mètres du sol dans un violent feu d'artillerie et de mitrailleuses. Est rentré avec de nombreux éclats et balles dans son appareil. »

Il est nommé au grade de Sous-lieutenant à titre définitif le 26 mars 1919. Il est admis dans le cadre actif le 23 septembre 1919, affecté au 3^e régiment d'aviation de chasse de Châteauroux. Il est promu au grade de lieutenant à titre définitif le 31 mai 1920.

À la fin de la guerre, il devient instructeur à la 3^e escadrille de chasse de Châteauroux; il décède le 21 septembre 1921 par suite d'un accident aux commandes d'un Spad XIII lors d'un exercice de tir sur un ballon cible à l'école de Cazaux.

Journal officiel du mois de septembre 1921, citation à titre posthume :

« Officier que sa bravoure et ses remarquables qualités de pilote ont élevé au rang dont s'enorgueillit l'aviation. Après avoir écrit au cours de la guerre, une page des plus glorieuses, a continué depuis à se dépenser avec cette fougue et cette générosité qui faisaient le fond de son caractère. S'est tué en service commandé le 21 septembre au cours d'un exercice aérien à l'école de Cazaux. »

Il totalise 11 victoires homologuées ce qui fait de lui le seul As de l'Orne et le place au 47^e rang du classement français.



Au niveau des récompenses il a 9 citations :

La Croix de guerre avec 7 palmes et étoile d'argent.

Il est chevalier de la Légion d'Honneur le 9 octobre 1918.

Il repose au cimetière de Saint-Clair-de-Halouze où il a été inhumé le 27 septembre 1921.

La place de cette commune porte son nom; une plaque à sa mémoire se trouve dans la tour de l'église. Une rue porte son nom à Flers.

Pour lui rendre hommage, une cérémonie, organisée par le Souvenir Français de l'Orne a eu lieu devant sa tombe en présence des autorités locales, mais aussi de sa famille, dont l'un de ses neveux. Cet événement a surtout été l'occasion de rappeler le parcours de cet As aux 11 victoires Madame Gallais, du Souvenir Français, qui a fait de nombreuses recherches sur les aviateurs ornais de la grande guerre a rappelé son parcours.

GERMAIN QUINTEL (1912-1944)

Héros de la résistance

Texte recueilli par Madame Jacqueline Daurat, délégué général de Corrèze



Germain Quintel est né le 9 février 1912 à Decazeville (Aveyron). Son père est mineur de fond, sa mère travaille à la maison avec ses cinq enfants.

Après avoir effectué un apprentissage sur machines-outils à Decazeville, il part à Paris pour trouver du travail. En 1932, il est embauché chez Citroën comme tourneur sur métaux.

En 1940, il retourne à Brive-la-Gaillarde. Il a 28 ans. Il est embauché comme tourneur outilleur à l'usine Ratier de Figeac, spécialité apprise à Paris. Ce travail l'intéresse mais cette usine fabrique aussi des hélices d'avion pour l'Allemagne. Il est impensable de travailler pour le Reich! Aussi, après l'appel du 18 juin, il entre dans la Résistance.

En 1943, il prend des contacts avec des responsables de l'Armée secrète de la Corrèze. Il prétexte de vouloir se rapprocher de sa famille à Brive et demande sa mutation à la manufacture d'armes de Tulle. Elle est acceptée. Tous les soirs, la famille écoute Radio Londres. A certains messages connus de lui seul, il part à vélo et ne revient que le lendemain soir. Des journaux clandestins circulent. Il assure la liaison entre les différents réseaux de la Corrèze. Il côtoie Lucien Rousset dit « Mimosa », Léon Brochard, responsable du groupe fer-AS.

Le 3 juillet 1944, Germain Quintel descend du train venant de Tulle. Les miliciens l'attendent. Ils le conduisent à l'hôtel Terminus, siège de la Gestapo et de la milice. Le supplice de la baignoire l'attend ainsi que les tortures les plus sauvages. Il a été dénoncé mais qui? on ne le saura jamais. Il est défiguré, couvert de sang mais il ne parlera pas! C'est un des martyrs de la résistance.

Le 7 juillet 1944, Germain Quintel est fusillé par les miliciens à la « cible », terrain militaire à l'extérieur de Brive. Son corps ne sera retrouvé qu'au mois d'août. Il est recouvert de simples gravats.



Le 15 août 1944, la ville de Brive est libérée. Ses assassins, au service de la gestapo, ont été fusillés le jour de la Libération de la ville.

Le 2 septembre 1944, lors de l'identification du corps, les atrocités dont il a été victime ont été constatées.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 septembre 1944 à Notre-Dame d'Estavel à Brive. Il a été reconnu Mort pour la France le 1^{er} mars 1945.

En souvenir de ce héros, le chemin de Frèretou a été rebaptisé « rue Germain Quintel ». Son nom ainsi que ceux des autres patriotes est gravé dans le bronze de la stèle de la place du 15 août 1944 à Brive.



ET SURTOUT SAUVER...



Le 23 novembre 1959 à quatre heures du matin, la sentinelle, col relevé, veille consciencieusement sur les hélicoptères.

A la même heure, profitant des nuages qui approfondissent la nuit, trente deux fellaghas bien armés, portant deux F.M. et un poste radio, passent en force le barrage. En harcelant le poste, ils espèrent permettre le franchissement d'une katiba. Ce sont des spécialistes qui vont se heurter à nos troupes dans la journée.

Franchir le barrage est encore possible. Le faire sans bruit : impensable. L'alerte touche immédiatement le colonel Brunet « Félix » pour tous les aviateurs et pour beaucoup d'autres, actuellement adjoint Air du général commandant la zone.

Les pilotes attendent avec impatience les premières lueurs du jour, moteurs chauffants ; dès l'aube ils décollent pour se mettre en place. Les fellouzes, pense-t-on sont dans le djebel. Une heure après l'alerte, les blindés partent boucler la partie nord du relief. La gendarmerie s'est mise en chasse, une équipe de pisteurs suit la trace des fellas. Pipers, Dassault, T6 en reconnaissance les guident. Depuis six heures du matin, Félix et son Alouette tiennent l'air.

A onze heures, l'ennemi est repéré par les pisteurs. Immédiatement dans l'esprit de Félix se dessine la manœuvre qui va rapporter. Les fellas ne vont pas se déplacer de jour, le nord leur est fermé. Il faut donc leur couper la route au sud par un héliportage.

A midi, une compagnie se met en place au bord de la falaise. Il faut encercler l'ennemi et le déloger. Une compagnie de la Légion Etrangère est déposée au nord.

A treize heures, premier accrochage, très dur. Dix blessés et deux ou trois morts. Les légionnaires sont cloués sur place et demandent du renfort. Un commando de l'air est héliporté au plus près, qui donnant l'assaut, enfonce le dispositif rebelle, et récupère un F.M. et le poste radio avec lequel l'opérateur essayait en vain d'annoncer le désastre. L'accrochage, très violent, dure jusqu'à

la tombée de la nuit. Un problème crucial se pose alors : l'évacuation des blessés. On ne peut pas les évacuer vers l'arrière, il n'y en a pas. Pour l'instant, ils sont au milieu de leurs camarades qui continuent à se battre. On les a abrités tant bien que mal derrière des rochers promus au rôle de boucliers. Les moins touchés essayent de soulager ceux qui souffrent. La morphine n'agit pas éternellement. « J'ai soif » se plaint doucement un légionnaire, cloué au sol par une rafale de F.M. Chaque mouvement qu'il accomplit agrandit la mare de sang. Un camarade dont le pantalon déchiré montre un pansement sanglant se traîne pour lui tendre sa



gourde. Cet autre contemple d'un regard hébété son bras sans main ; il n'a pas encore réalisé. Celui-là fume avec avidité les dernières bouffées de sa cigarette. Il ne le devrait pas : le toubib l'a laissé faire : cinq balles dans le poumon et la mousse rosée aux bords des lèvres...

Et pourtant, tous attendent avec confiance ; l'hélicoptère va venir, tous en sont sûrs. Et ce sera l'hôpital, la salle d'opération, les draps propres, l'infirmière au sourire gentil, la convalescence, le calme !

A trois cents mètres au-dessus, le pilote chargé de l'évacuation sanitaire cherche un endroit pour se poser. L'hélicoptère armé, le « Mammouth », sous lui renifle les fellouzes ; c'est à lui qu'incombe de protéger son camarade, qui sans défense aucune, va pourtant aller chercher ses blessés sur le lieu même du combat. Doucement, il s'approche, descend, cherche le meilleur endroit ou plus exactement le moins mauvais, pour essayer de se poser. Sur une arrête rocheuse, l'hélicoptère se fixe enfin, posant une roue. Un faux mouvement et l'appareil peut s'abattre, fauchant dans sa course les infirmiers accourus. Rapidement, on embarque blessés et morts. Peut-on parler de douceur dans la manière dont on les charge ? Mais la porte est à deux mètres du sol.

Plus haut, Félix se bat avec les bavards qui encombrant les fréquences radio.

Le dernier blessé chargé, au moment de décoller, une section voisine demande à son tour l'évacuation de trois blessés très graves à évacuer ; Il n'y a plus de place à bord de l'hélicoptère déjà comble. Une seule solution : abandonner les morts. Priorité aux blessés. Il fait nuit maintenant. Le cargo est toujours perché sur son unique patte ; il y a neuf minutes que cela dure, neuf minutes qui pour le pilote comptent comme neuf heures. Ses mains commencent à se crispier sous la fatigue ; c'est un gros H 34. Enfin, il décolle pour se poser une minute après sur une aire d'atterrissage voisine. Par moment le bruit du moteur est couvert par les claquements rageurs des F.M. Le rotor frôle la rocaille.

Les blessés sont hissés à bout de bras et malgré la morphine certains gémissent ; on n'a pas le temps d'être tendre.

Le pilote en a mal au bras tellement il est crispé, attentif à ne pas bouger d'un millimètre. Le sang lui martèle les tempes. « Ok Cargo », c'est le signal libérateur. Avec un doigté de chirurgien, il s'éloigne enfin de cette falaise sur laquelle il a failli à chaque instant s'écraser.

Pour les blessés, c'est fini. C'est maintenant la certitude de la vie. Pour le pilote, ce n'est qu'une mission de plus menée à bien, mission qui se traduira par quelques mots secs sur un compte-rendu :

« Evacuation sanitaire sur terrain difficile, six blessés évacués, rien à signaler ».

Longtemps ce soir cependant il restera éveillé malgré sa fatigue et demain il recommencera fidèle à la devise qui est la sienne :

COMBATTRE ET SAUVER



H 34

LIEUTENANT LÉON BOURJADE

1889-1924



Léon Bourjade est né le 25 mai 1889 dans une famille bourgeoise de neuf enfants. Dès son plus jeune âge, Léon rêve de devenir prêtre. Après des études à Montauban, il entre en 1908 au noviciat chez les Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus d'Issoudun (Indre). Le 23 janvier 1910, Bourjade prononce ses vœux. Sa congrégation ayant été interdite par le gouvernement anticlérical de la IIIe République, Bourjade est contraint de suivre sa congrégation dans son exil en Espagne. Il y reste peu de temps et rejoint bientôt Fribourg (Suisse). C'est dans cette ville, où il étudie la théologie, que Bourjade se trouve lorsque la guerre éclate en 1914.

Mobilisé, il débute la guerre dans l'artillerie dans le 23^e régiment d'artillerie à Toulouse avant d'être transféré dans la 125^e brigade de bombardiers, en 1915. Il s'y montre particulièrement courageux et quelque peu chanceux.

Il reçoit une première citation :

« Maréchal des logis, chef de section aux tranchées de première ligne depuis février 1915, a constamment donné à ses hommes le plus bel exemple de courage, d'énergie et de sang-froid. S'est distingué en mai, juin, juillet 1915. Chargé d'un poste dangereux du 21 au 25 septembre, a rempli complètement la mission qui lui était confiée, bien que ses pièces aient été à plusieurs reprises enterrées par les obus ennemis, et ses servants, sauf deux, tués ou blessés. »

En 1917, il est affecté à l'aviation, et, après avoir suivi une formation de pilote, il obtient le brevet de pilote militaire n° 7457 le 17 juin 1917. Le 13 septembre 1917 (ou 20 octobre?), il intègre l'Escadrille SPA 152, dite des crocodiles, à Pau, avec Ernest Maunoury. Dans cette unité, il se spécialise dans l'attaque des ballons d'observation allemands (les Drachens). Très pieux, il fait fixer par son mécanicien une plaque avec le portrait de Sainte Thérèse de Lisieux sur tous les avions qu'il pilote, attribuant à celle qui n'était pas encore canonisée l'ensemble de ses victoires. Il restera



également célèbre pour ses atterrissages rapides, parfaitement maîtrisés, d'où l'expression restée connue chez les pilotes : « atterrir à la Bourjade ». Il est promu au grade de lieutenant.

Le 12 avril 1918, il est cité à l'ordre de la VII^e armée.

« Volontaire pour l'attaque d'un ballon d'observation ennemi, l'a attaqué à 400 m du sol, malgré les feux nourris de la défense, mettant ainsi en flammes un ballon d'observation ennemi. Troisième appareil détruit par ce pilote. »



À la fin de la guerre, il totalise 254 heures et 45 minutes de vol de guerre, il a livré soixante-sept combats aériens (86 selon autres sources) et remporté 28 victoires aériennes homologuées dont 27 sur des ballons d'observation (Drachen et une sur avion allemand), ce qui fait de lui un des plus grands as français de la Grande Guerre.

Le 5 juin 1918, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur, puis est promu Officier de la Légion d'honneur le 16 juin 1920. Il sera également décoré de la Croix de Guerre avec 17 Palmes (14 selon autres sources) et une Etoile de Vermeil.

Très acrobate, il fait aisément le saut périlleux arrière à pieds joints. La bicyclette à roue fixe, en marche avant et arrière, n'a pas de secret pour lui. Les chevaux les plus rétifs lui obéissent.

Ordonné prêtre le 26 juillet 1921, il embarque en novembre 1921 vers la Papouasie. Après moins de trois ans de mission auprès des Roro, où il fait preuve d'abnégation, il meurt à Yule Island d'une hématurie le 22 octobre 1924, dans les bras de son évêque Monseigneur de Boismenu.

Les Papous le surnommèrent « le veuf ». De caractère très réservé, il avait une dévotion particulière à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, et nous a laissé des notes : Lettres à Sainte Thérèse. Un de ses camarades disait : « On ne peut comprendre Bourjade sans Thérèse ».

Quelques années après sa mort, le célèbre aviateur Jean Mermoz, durant une de ses traversées de l'Atlantique sud en avion, eut une grave fuite d'huile qui l'assurait d'une perte en mer ; bien qu'athée, il adressa une « prière » à son collègue pilote Léon Bourjade et atterrit in extremis sur une plage du Sénégal, l'hélice « en drapeau ». Il en a confié le témoignage dans un courrier adressé à la congrégation du Père Bourjade.

LIEUTENANT LOUIS MARION

Mort pour la France

Texte de Christian Humbert,



Louis Marion est né le 11 juin 1871 à L'Houmeau (Charente-Inférieure).

Quelques semaines avant ses 20 ans, il rejoint Rochefort pour s'engager au 3^e régiment d'infanterie coloniale. Après avoir traversé les océans et arpenté les terres lointaines (Indochine pendant 5 ans, Madagascar), il retrouve à Tananarive en 1896 son frère Pierre, qui, lui aussi s'est engagé dans l'armée.

Rentré en métropole en 1899, Louis est affecté au 93^e régiment d'infanterie de La Roche-sur-Yon en Vendée. Le 8 avril de cette année, il épouse Francine Aumont, la veuve de son frère Henri, militaire dans un régiment de zouaves, décédé en 1893 au Soudan.

Six enfants naîtront de cette union entre 1900 et 1912. Louis Marion quitte le service actif le 1^{er} octobre 1909 pour les douanes d'abord à Batz-sur-mer (Finistère) puis à Saint-Nazaire en qualité de commis principal.

En août 1914 c'est la déflagration mondiale et comme trois millions de Français, Louis est mobilisé et, le 11 août, il rejoint le 85^e régiment d'infanterie territoriale à Vannes. Il a 43 ans. Savoir que son époux appartient à un régiment d'infanterie territoriale rassure Francine car ces régiments sont composés d'hommes considérés comme trop âgés ou plus assez entraînés pour être en première ligne.

Pourtant, quelques jours plus tard, destination Maubeuge, le premier siège de la Grande Guerre sur le sol français.

Dans son « carnet de guerre », Louis note :

« Jeudi 13 août, à 8 heures, nous sommes encore à recevoir des hommes. Rien à dire, pas de saoulots mais, l'après-midi, c'est écœurant, tous plus ivres les uns que les autres et ce sont de bons enfants qui, demain, regretteront de s'être présentés dans un tel état et sauront s'il faut mourir pour la Patrie.

Vendredi 21 août, nos hommes ont meilleur moral, ils commencent à comprendre la nécessité d'être sous les armes et ils sauront faire leur devoir comme les autres.

Samedi 22 août, Maubeuge. Le colonel reçoit l'ordre de se porter à Jeumont afin de prendre les avant-postes. La grande bataille a dû commencer. Quand j'ai donné l'ordre de charger les fusils, les hommes se sont rendu compte que ce n'était pas pour rire. »

Devant l'avancée allemande, l'armée se replie et la place forte de Maubeuge doit se défendre seule, ne pouvant compter sur des renforts et c'est ainsi que les territoriaux sont engagés en première ligne. Le 1^{er}

septembre, l'attaque française visant à détruire les canons allemands échoue par manque de préparation d'artillerie. Le lieutenant Marion est touché mortellement à la tête et à la poitrine au lieu-dit La Ferme du Sart. La place de Maubeuge capitule le 8 septembre et Francine pense alors que Louis est prisonnier. Ce n'est qu'en novembre que le maire de Saint-Nazaire lui annonce que Louis n'est plus. Francine se retrouve veuve pour la seconde fois, avec six enfants à charge, qui seront déclarés pupilles de la Nation en 1917.

Le 8 décembre 1921, la dépouille du lieutenant Louis Marion est ramenée à L'Houmeau sous escorte d'une foule émue, respectueuse et recueillie, depuis la gare de La Rochelle.

Il est fait Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume en 1920 avec attribution de la Croix de guerre avec étoile de vermeil. Ces distinctions viennent rejoindre la Médaille Militaire et les médailles de Chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge, de l'Ordre Impérial du Dragon de l'Annam et de l'Ordre d'Anjouan.

En ce 8 décembre 2021, jour du centième anniversaire de l'inhumation au cimetière de L'Houmeau, un hommage a été rendu sur la tombe rénovée du lieutenant Marion.

En présence de sept drapeaux du comité de coordination des associations patriotiques de la communauté d'agglomération de La Rochelle, de nombreux membres de la famille du défunt, dont le colonel Philippe Marion qui a retracé la vie de son grand père et le délégué général qui a prononcé une allocution avant de remettre à la famille un chèque de participation de l'association à la rénovation de la sépulture et une cocarde. La tombe est désormais géolocalisée.

Sources : Remerciements au colonel Marion, petit-fils du lieutenant Louis Marion.

Bi-centenaire de la naissance de **LOUIS PASTEUR (1822 – 1895)**



L'une des grandes missions du Souvenir Français est de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions.

L'année 2022 célèbre le bi-centenaire de la naissance de Louis Pasteur, grand serviteur de la France et bienfaiteur de l'humanité.

Louis Pasteur est né le 27 décembre 1822 dans la maison familiale de Dôle. Le 15 janvier 1823, il est baptisé dans la collégiale Notre-

Dame de Dole.

Après avoir été sergent dans l'armée napoléonienne, son père reprend la profession familiale de tanneur. La famille quitte Dole, pour s'installer en 1830 à Arbois. Louis suit ses cours dans le collège de la ville. En septembre 1839, il entre au collège royal de Franche-Comté à Besançon. En 1840, il réussit au baccalauréat en lettres puis en 1842, il obtient le baccalauréat en sciences mathématiques. En novembre 1842, il suit les cours à Paris au lycée Saint Louis et suit les cours donnés par Jean-Baptiste Dumas, chimiste, à la Sorbonne.

En 1843, il est admis quatrième à l'Ecole Normale.

Il se marie le 29 mai 1849, avec Marie Laurent, fille du recteur de la faculté de Strasbourg. Ils auront cinq enfants. Plusieurs mourront en bas âge. Sa fille Marie-Louise, se marie en 1879 avec René Vallery-Radot. Ils auront deux enfants. Louis Pasteur Vallery-Radot (1886-1970) membre de l'Académie Française et de l'Académie de Médecine, sans enfant, était le dernier descendant de Pasteur.

Son épouse Marie, sera aussi son collaborateur, écrivant sous sa dictée, réalisant des revues de presse et veillera à sa mémoire jusqu'à sa mort en 1910.

A l'Ecole normale, Pasteur étudie la physique et la chimie ainsi que la cristallographie. En 1847, il soutient à la faculté des sciences de Paris ses thèses pour le doctorat en sciences. Ses travaux sur la chiralité moléculaire lui vaudront la médaille Rumford en 1856.

De 1848 à 1853, il est professeur à Dijon puis à Strasbourg. Professeur suppléant à la faculté des sciences, il est aussi suppléant à la chaire de



chimie à l'école de pharmacie du 4 juin 1849 au 17 janvier 1851.

En 1853, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur. En 1854, il est nommé professeur de chimie et doyen de la faculté des sciences de Lille.

Pasteur s'intéresse aux problèmes de la fermentation. Il est un des premiers en France à établir des relations entre l'enseignement supérieur et l'industrie chimique.

Les travaux qu'il réalise entre 1854 et 1857, conduisent à la présentation de son *Mémoire sur la fermentation appelée lactique* dans le cadre de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille le 8 août 1857, année de sa nomination comme administrateur chargé de la direction des études à l'Ecole Normale Supérieure.

Pasteur oriente alors ses recherches. Il comprend le rôle des microbes dans la contagion des maladies épidémiques, découvre le principe des vaccins et des sérums, sauve l'industrie des vers à soie, (recherche à la demande de Napoléon III), les moutons atteints de la maladie du charbon, et a rendu d'immenses services à l'industrie française de la soie et aux éleveurs français.

Durant cette période, une attaque cérébrale le rend hémiparétique. Il s'en remet doucement mais il perd l'usage de la main gauche et se déplace difficilement. En 1868, il devient Commandeur de la Légion d'honneur. L'université de Bonn le fait Docteur honoris causa en médecine.

En 1870, la chute de Napoléon III touche beaucoup Pasteur, patriote et très attaché à la famille impériale.

La Chambre des députés lui vote une récompense pour le remercier de ses travaux dont les conséquences économiques sont considérables. En 1876, il conclut ses études sur la fermentation et inventera la pasteurisation. Il sort une publication sur *Les Etudes sur la bière*.

En 1878, il est élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur. Le 11 décembre 1879, il est élu à l'unanimité à l'Académie vétérinaire de France.

En 1882, il est élu à l'Académie Française.



Il a le courage, malgré ses doutes, d'essayer sur l'être humain, son sérum contre la rage, dans les circonstances suivantes racontées par Rino Facchin :

« Un soir de mai 1884, Pasteur entendit de sinistres hurlements. Attiré par la curiosité, il demanda ce qui se passait. Grancher, un chirurgien de ses amis, lui répondit qu'un rabique était aux prises avec deux infirmiers. Pasteur, voyant cet horrible massacre, renonça à ses vacances et tacha de trouver un remède contre cette maladie. Durant des semaines et

des semaines, l'opiniâtre savant se pencha sur le mystère des infiniment petits. On fut obligé de lui dire : « Maître, il est trois heures du matin !

Vous vous ruinez la santé en continuant de la sorte ». Mais Pasteur continue, infatigable. Enfin, après des mois d'efforts et de recherches, Pasteur réussit des essais sur des animaux. Or, le 5 juillet 1885, dans un pittoresque village alsacien, un fils de boulanger faisant ses courses, est happé par un chien et il est mordu. Le maire du village fait examiner le chien. Il a la rage. L'enfant, Joseph Meister est atteint par la terrible maladie. Il n'y a qu'une solution : la mère de l'enfant, le même soir, se rend à Paris et va trouver Pasteur. Le savant hésite ; enfin, il se décide et dix jours plus tard, l'enfant est sain et sauf. La rage est vaincue.



Car triomphe de son génie et de sa foi, l'épopée pasteurienne grandit, domine toutes les anciennes méthodes de médecine et de chirurgie. Une nouvelle ère s'ouvre : plus de ces terribles infections après les opérations, de nouveaux vaccins et sérums sauvent des milliers d'hommes, le monde entier des médecins et des savants devient l'élève de Louis Pasteur, son nom orne le fronton de centaines d'Instituts où son génie sert d'exemple ».

La découverte du vaccin antirabique vaudra à Pasteur sa consécration dans le monde entier.

Le 7 juillet 1881, Pasteur est élevé à la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur.

L'Académie des sciences propose la création d'un établissement destiné à traiter la rage. L'Institut Pasteur est créé en 1888.

En 1892, la Troisième République lui organise un jubilé triomphal pour son 70^e anniversaire.

Louis Pasteur meurt le 28 septembre 1895 à Villeneuve l'Etang.

Après des obsèques nationales le 5 octobre, son corps préalablement embaumé, est déposé dans l'un des caveaux de Notre-Dame puis transféré le 27 décembre 1896, à la demande de sa famille, dans une crypte du musée Pasteur. La famille avait refusé la proposition de l'inhumation au Panthéon.



MARCEL RENET (1905-1979)

dit Jacques Destrée, résistant



Le mouvement « Résistance » fut fondé en août 1942 et homologué officiellement le 9 juillet 1948 et reconnu « Unité combattante » le 30 juillet 1952 par arrêté du Ministre de la Défense nationale.

« Résistance » fut fondé par le docteur Marcel Renet sous le pseudonyme de Jacques Destrée vers juillet 1942. Son premier numéro édité, date du 21 octobre 1942 puis les suivants paraissant environ toutes les trois ou quatre semaines.

Ce journal clandestin, avec un tirage moyen de 100.000 exemplaires sur quatre pages fut, avec Défense de la France, les deux seuls véritables journaux clandestins très importants, uniquement créés et imprimés à Paris sous l'occupation allemande pour réussir à être intégralement diffusés en France, malgré les très nombreuses arrestations, jusqu'à la Libération.

Qui était Marcel Renet ?

Marcel Renet naquit à Paris le 16 janvier 1905. Il fit ses études secondaires au lycée français de Mayence puis il continua des études supérieures à la Sorbonne, où il réussit sa licence d'histoire, à l'école des Hautes Etudes historiques et devint externe des hôpitaux.

Mais dès novembre 1940, il interrompt son activité professionnelle pour entrer dans la résistance au sein du réseau Valmy. Et c'est en 1942 qu'il fonda son propre réseau et son journal « Résistance ».

Parce qu'il constituait un danger pour les nazis, la Gestapo sachant qui était Jacques Destrée, l'arrêta en 1943. Il réussit à s'évader mais fut repris.

Après sa deuxième tentative d'évasion, où il fut blessé par balle, il fut torturé par la Gestapo mais il resta silencieux. Il fut déporté à Buchenwald le 22 janvier 1944 où il fut condamné à cinq semaines de travaux forcés disciplinaires avant d'être libéré par les troupes américaines en avril 1945.

Décoré de la Croix de guerre 1939-1945, de la Médaille de la résistance (plus tard Officier) il fut nommé Chevalier de la légion d'honneur.



Peu après son retour, Jacques Destrée fonda en 1946 l'amicale du mouvement Résistance réunissant vers 1948 environ 3500 membres,

authentiques résistants, car chacun devait être parrainé par deux témoins.

Il reprit ses activités de journaliste, exercées pendant la guerre, transforma son journal *Résistance* en un quotidien « *Ce matin* ».

Conseiller général de Paris, il fut élu conseiller de la République par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1946. En novembre 1948, il fut élu sénateur de la Seine et Vice-président du Sénat.

Il ne se représenta pas en 1952 et devint directeur politique du journal *L'Aurore*, fonction qu'il occupa de 1953 à 1956.

Il mourut à Paris le 11 mars 1979.

Lorsque Marcel Renet devint Jacques Destrée, il habita au 30 rue de Miromesnil à Paris 8^e et ce lieu devint très rapidement le Q.G. de son mouvement clandestin.

Le samedi 11 mai 1996, à l'occasion du 46^e Congrès National de l'amicale du mouvement « Résistance », M. Lebel, maire du 8^e arrondissement, inaugura une plaque commémorative apposée sur l'immeuble du 30 rue de Miromesnil, en présence de la famille du docteur Renet, à la mémoire de Jacques Destrée, fondateur du journal clandestin *Résistance*.

Malheureusement, les rangs s'éclaircissent au sein de l'association et le président du mouvement Résistance, M. Steiner, proposa la dissolution de l'association mais voulait s'assurer ainsi que tous les membres de l'Amicale, du devenir de leur drapeau, de leurs archives et de cette plaque commémorative.

Le Mémorial Leclerc ou Jean Moulin veillera sur le drapeau, les archives ont été déposées aux Archives nationales. Leurs actifs financiers seront dévolus en grande parties au Souvenir Français, dont la moitié au comité du 8^e arrondissement pour l'entretien de la plaque commémorative apposée au 30 rue de Miromesnil et pour veiller sur elle.

Le Souvenir Français sera de plus en plus le gardien de la Mémoire de ceux qui ont combattu sur les champs de bataille ou comme « soldats de l'ombre », des associations d'anciens combattants, de résistants, de déportés afin qu'il veille sur les monuments érigés à leur gloire et sur les tombes de ceux qui sont morts pour la France et qu'il maintienne leur mémoire auprès des jeunes générations qui devront reprendre le Flambeau et perpétuer le Souvenir.



PIERRE RUIBET (1925-1944)

Compagnon de la Libération

Mort pour la France



Pierre Ruibet est né à Grenoble le 9 juillet 1925, 6 rue Saint-Jacques.

Son père est un combattant de la Grande Guerre. Blessé en 1915 à Vimy, en 1916 en Alsace, grand mutilé. Il est mort en 1980 à 85 ans. Il a eu le douloureux honneur de se voir remettre par le général de Boislambert, la Croix de l'Ordre de la Libération accordée à titre posthume à son fils Pierre.

Sa famille s'installe en 1929 à Voiron (Isère). Au moment de la capitulation de juin 1940, Pierre Ruibet a quinze ans. Il prépare son dossier d'admission à l'École des enfants de troupe

d'Autun, replié à Audinac dans l'Ariège. Il y entre fin 1941 et y restera dix huit mois. C'est un brillant élève mais il n'a qu'un désir : servir la France. Il essaie, à plusieurs reprises, mais sans succès de rejoindre les Forces Françaises Libres. En 1943, il est arrêté au cours d'une nouvelle tentative de franchissement des Pyrénées. Il cache son identité et réussit à s'évader. et pour éviter le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), il s'engage dans une unité de travailleurs utilisée par les P.T.T. Cette unité le conduira à Jonzac (Charente-Maritime) et sera affecté à ce groupe du 10 septembre 1943 au 20 décembre 1943 comme terrassier.

L'unité est dissoute mais Pierre a eu le temps de se rendre compte de l'importance du dépôt allemand de munitions des carrières d'Heurtebize, réussit à se faire engager comme travailleur civil dans le dit dépôt.

Les carrières sont situées à quelques centaines de mètres de la gare de Jonzac, sur la voie ferrée Paris-Bordeaux par Saintes. Elles ont une voûte naturelle de dix à vingt mètres de rocher, et leur proximité de la ville de Jonzac les met à l'abri de toute attaque aérienne. C'est, en tout cas, ce que pense le commandement allemand.

Pierre est logé chez Madame Robert, concierge au Palais de Justice. Elle a cinq enfants et il est très vite considéré comme un autre fils. Mathilde, qui n'a pas encore 17 ans, devient rapidement la confidente de Pierre qui ne lui



Nathalie Robert « Titi »

cache pas ses projets de lutte contre l'ennemi. La Maman ne tarde pas à être dans le secret.

Ainsi, pendant des semaines, Pierre rapporte du dépôt allemand des cartouches, des grenades, de la dynamite, de la poudre qu'il met en sûreté dans une cachette insoupçonnable : une cavité placée sous l'estrade des juges accessible au moyen d'une trappe.

Le Groupe « Alerte » dont le Quartier Général est à Bordeaux fait demander à Pierre de faire l'inventaire des munitions entreposées dans les carrières. Dès le mois de mai, Ruibert connaît tous les secrets des carrières : il y a même passé une nuit clandestinement à réaliser, par cordeau détonant, un dispositif reliant entre eux les gros dépôts afin que l'explosion éventuelle de l'un d'eux puisse entraîner l'explosion de tous.

Au cours de l'audience du tribunal allemand de Bordeaux qui jugera les responsables de la destruction du dépôt, un colonel allemand viendra déposer qu'il était en importance le deuxième dépôt de l'armée allemande et que sa destruction était pour le Reich plus dure à supporter que la perte d'une bataille !

Lorsque ce dépôt sera détruit, en pleine bataille de France, les pertes représenteront plus de 120 trains de munitions d'artillerie, des armes portatives de bombes d'avions non compris des explosifs, des mines terrestres et marines, de la poudre en plaquette, etc.

Il comprend aussi un parc stratégique sur roues d'une dizaine de trains, dont 133 wagons, des milliers d'obus, des wagons de 25 de DCA. Enfin, il représentait le dépôt le plus important de la Kriegsmarine pour l'Atlantique et la Mer du Nord.

L'attaque du dépôt par un commando extérieur était impossible ; l'attaque par l'aviation ne pouvait être envisagée, elle aurait provoqué la destruction de la ville de Jonzac et la mort de nombreux habitants.

Il ne restait qu'une solution : la solution héroïque de l'explosion intérieure, solution qui comportait la quasi-certitude, c'est Pierre Ruibert qui proposa lui-même cette dernière solution pour ceux qui en seraient chargés, de sauter avec la destruction. Il se porte volontaire pour assurer l'exécution de l'opération. Il aura besoin d'un seul aide pour faire le guet

pendant la mise en place du matériel de destruction et pour le doubler en cas de défaillance. Ruibert choisit Gatineau en qui il a toute confiance.

Le 4 juin, ordre est donné de détruire les carrières d'Heurtebize. Cet ordre ajoutait que si la destruction ne pouvait pas être exécutée, c'est l'aviation alliée qui interviendrait pour la réaliser.

René Marchadier, sous-chef du Groupe « Alerte » raconte :

« On se réunit 32 rue de la Devise à Bordeaux, chez Mlle Marguerite Crauste. Nous n'avons pas d'explosifs mais « Jacqueline » dans la Résistance



René Marchadier

en trouve et un soir, elle apporte la quantité nécessaire dans un carton à chapeau. Je me rends par le train à Jonzac et j'explique à Ruibert leur maniement. Les crayons ont un retardement possible de détonation de six heures. »

Le 8 juin, Ruibert complète son réseau de cordeau détonant par quatre dispositifs d'explosif plastique. Les détonateurs sont réglés pour que les explosions se produisent à 13 heures, au moment où le personnel prend son repas à l'extérieur. Mais ces crayons ne fonctionnent pas et il faut enlever et dissimuler les dispositifs. Un télégramme est envoyé à Mlle Crauste pour réclamer des remèdes urgents. C'est « Titi » (Nathalie) qui l'expédie et le signe « Robert. ». Une liaison de Bordeaux apporte les remèdes et explique Mme Robert :

« Notre héros part à 7h30, c'est un dimanche. Il a mis ses chaussettes explosives, placé sur son épaule la précieuse et dangereuse musette, cachée par sa vieille veste de travail. Titi et moi l'accompagnons au portail. A 18 heures il est de retour, son visage est décomposé, un chagrin profond marque ses traits : Rien n'a marché, tout est à recommencer. J'ai tout essayé, ce matériel devait être vieux et humide. Que faire ! Oh ! dites, Mme Robert, Titi, que faire ? »

Il ne se décourage pas, il recommence à vérifier. Il est tenace. Titi envoie un nouveau télégramme le 22 juin : « Cousin bien malade. Venir avec spécialités ». Le 26 juin, nouveau télégramme : « Attendons spécialités, doit-on aller à Bordeaux ? »

Le 28 juin, n'ayant reçu aucune réponse, Pierre décide d'aller à Bordeaux. Mlle Crauste lui remet de nouveaux explosifs et un revolver 6-35. Le 29 juin, il arrive à la gare de Jonzac, enthousiaste. Mme Robert organise une petite fête : c'est l'anniversaire de Titi et c'est la Saint Pierre.

Le 30 juin, à 7h30, pour la troisième fois, Ruibert met en place ses quatre dispositifs de plastic. Mais cette fois, il a pris quelques mètres de cordeau presque instantané, à un mètre-seconde, bien décidé à mettre le feu à la main si les détonateurs ne fonctionnent pas.

A 8h30, pendant que Gatineau fait le guet, il déclenche les crayons détonateurs réglés à quatre heures de durée, mais un sous-officier allemand qui l'a épié, bouscule Gatineau et bondit sur lui. Ruibert vide son chargeur sur l'assaillant, mais l'allemand n'est que blessé et il sort en criant : « Ruibert, Gatineau, sabotage ! ». Dix-sept soldats accompagnés de chiens policiers se précipitent dans la carrière. Pierre a eu le temps de crier à Gatineau de faire sortir les ouvriers français et sachant que les dispositifs peuvent être découverts et neutralisés avant que les crayons détonent, il met le feu au mèche en criant : Vive la France !

Pendant deux jours, les explosions se succéderont sans arrêt dans l'immense carrière où l'on retrouvera le corps de Ruibert et ceux des dix-sept soldats allemands.

Il allait avoir dix neuf ans. Le 29 juin 1944, veille de sa mort, il écrivait à sa chère petite Maman :

« Ma lettre va vous faire de la peine. J'ai été désigné pour faire sauter les carrières; j'avais posé des mines, mais elles n'ont pas fonctionné; il est de mon devoir de tout détruire et je vais y mettre le feu. Mais il y a beaucoup de chances pour que j'y reste. Je tenais à la vie, mais je fais passer la France avant mon bonheur personnel.

Adieu ! Vive la France ! »

Gatineau est arrêté, livré à la Gestapo qui le torture sans réussir à le faire parler. Cependant, il apprend que des otages vont être arrêtés et fusillés : cinquante cercueils ont été commandés par les Allemands. Il se dénonce alors. Il sait que ses souffrances vont reprendre pour lui arracher les noms de ses camarades de combat de Bordeaux. Il tiendra jusqu'au bout sans donner un nom.



Claude Gatineau

Le 1^{er} juillet, il est jugé et condamné à être pendu. Il a vingt ans. L'archiprêtre Chauvin offre sa vie pour le sauver. Il obtient seulement que Gatineau ne soit pas pendu mais fusillé. La sentence est exécutée le soir même.

Claude Gatineau meurt en soldat, les yeux non bandés, en criant « Vive la France ! »

Mlle Crauste et Mathilde Robert furent arrêtées, jugées et condamnées à être fusillées. Le 24 août, la libération de Bordeaux les sauvera du peloton d'exécution.

Le corps de Pierre Ruibert ne sera retrouvé dans les carrières que le 17 juillet. Les Allemands ont transporté le cercueil dans la direction de Bordeaux.

Grâce aux recherches de Madame Robert, le lieu de la sépulture sera retrouvé en octobre : au cimetière Saint-Brice de Villenave d'Ornon (Gironde). L'exhumation aura lieu le 4 décembre, en présence du Groupe « Alerte », d'une délégation militaire, de la famille Ruibert venue de Voiron.

Pierre Ruibert est inhumé le 8 décembre dans le cimetière de Jonzac.

Madame Robert écrira trente ans plus tard :

« Notre Pierrot était maintenant dans ce Jonzac où la vie lui avait souri, qu'il avait tant aimé, à qui il avait tout sacrifié, sa famille, son bonheur. »



Monument Ruibert-Gatineau

Cinq mille personnes ont assisté à la cérémonie funèbre. L'absoute a été donnée par l'Archiprêtre Chauvin, qui avait assisté le malheureux Claude Gatineau, le 1^{er} juillet, jour de son exécution.

Le commandant allemand du dépôt de munitions a déclaré au maire de Jonzac : « Ruibert nous a porté un coup mortel, mais c'était un brave. »



DONS ET LEGS

Vous connaissez Le Souvenir Français, fondé en 1887 et reconnu d'utilité publique depuis le 1^{er} février 1906, sa belle devise :

« A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

et ses missions essentielles d'entretenir et de fleurir les sépultures des morts pour la France, des monuments et stèles érigés à leur gloire, mais aussi d'organiser des actions de mémoire et de transmettre aux jeunes générations la connaissance de l'histoire de France, le sens des valeurs et la reconnaissance envers ceux qui, par leur sacrifice, leur permettent de vivre dans un pays libre.

Le Souvenir Français finance ces actions grâce à ses adhérents et donateurs. Grâce à votre soutien, il poursuit inlassablement son œuvre.

Nous avons besoin de votre générosité

**Legs, don d'argent, donations de biens, assurance-vie
pour une cause qui vous tient à cœur.**

Reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez pour les dons d'argent d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour plus d'informations sur les diverses modalités de transmission de votre patrimoine à notre association, vous pouvez écrire à Joëlle Charlier, conseiller auprès du Président, relations notaires et testateurs, au siège national du Souvenir Français, 20 rue Eugène Flachet, 75017 Paris ou courriel : Joelle-charlier@wanadoo.fr (échange traités dans la plus grande confidentialité).



Dans nos délégations

AISNE (02) **COMITÉ DE CHATEAU-THIERRY**

Depuis 14 ans, cette cérémonie des flambeaux de l'espoir se déroule annuellement dans l'une des quatre communes du canton où il existe un carré militaire, Fère-en-Tardenois, Brécy, la nécropole Franco Allemande de Loupeigne/Mareuil-en-Dole et le cimetière américain Oise-Aisne de Nesles.

Cette année Fère-en-Tardenois était à l'honneur.

La cérémonie s'est déroulée le 10 novembre 2021. Le cimetière, le carré militaire, les treize tombes anglaises ainsi que deux tombes familiales furent illuminés par des flambeaux et des bougies. Les pompiers avaient planté des flambeaux dans les carrés militaires et les allées.

Plus de 150 personnes ainsi que 35 jeunes et 31 porte-drapeaux participèrent à cette cérémonie. De nombreuses personnalités étaient présentes.

Après le mot d'entrée du président, deux lettres de Poilus écrites par deux frères, originaires d'un village du canton, envoyées à leur famille peu de temps avant d'être tués au combat, furent lues par trois élèves de l'école primaire. Deux élèves du collège nous firent une réflexion sur la guerre. Puis un élève du collège lut un poème de Louis Aragon.

Alors vint le moment le plus émouvant où chaque jeune déposa une bougie allumée au pied des cent trente et une tombes de soldats morts pour la France. Puis vint la minute de silence rendant hommage à nos Poilus suivie de la Marseillaise, reprise par l'assistance.

La cérémonie se termina par les remerciements et félicitations des personnalités aux porte-drapeaux.



AUBE (10) **COMITÉ DE VENDEUVRE-SUR-BARSE**

A la demande de la délégation générale du Souvenir Français, le comité de Vendevre-sur-Barse a organisé une cérémonie en hommage à Aimé Brenot, résistant vendevrois de la première heure, ravivant ainsi son souvenir.

Ce jeune homme de 28 ans a été fusillé le 26 juillet 1941 pour avoir saboté des signaux ferroviaires à proximité de Vendevre-sur-Barse. Arrêté sur dénonciation, il a été transféré au siège de la Gestapo, boulevard Gambetta à Troyes, et condamné à mort. Son acte de courage ultime a été d'affirmer sans relâche avoir agi seul, sauvant ainsi la vie de son compagnon au moment du sabotage.

Pas moins de dix porte-drapeaux, de nombreux représentants d'associations patriotiques, ainsi que des représentants du monde enseignant et de la société civile ont répondu présents à cette invitation et rendu un émouvant hommage à ce héros de la Résistance.

Mme Chevallier, maire de la commune, a remis une gerbe pendant que tous les participants déposaient une rose sur la modeste tombe du carré militaire où repose Aimé Brenot.



CÔTES D'ARMOR (22) COMITÉ DE LANNION



Lors de la cérémonie du 11 novembre, le comité a procédé, en concertation avec la ville de Lannion et particulièrement avec le personnel en charge de l'entretien des cimetières, en présence des autorités officielles, des drapeaux des associations d'anciens combattants et patriotiques, et devant une assistance fournie, à la dépose dans la tombe de regroupement des reliques de trois morts pour la France en provenance de sépultures familiales tombées en désuétude. Dont les noms suivent :

Le Du François, né le 16 mars 1874 à Kerity, près de Paimpol. Maître-ouvrier au 6^e régiment du Génie, fait prisonnier en 1915, décédé le 1^{er} décembre 1918, à l'âge de 44 ans, par suite d'une maladie contractée en service, au lazaret de Friedrichsfeld près de Wesel.

Déclaré mort pour la France.

Festou Léon, né le 3 février 1926 à Lannion, domicilié en dernier lieu au 18 route de Ploubezre, célibataire, arrêté pour faits de résistance le 1^{er} janvier 1944, notamment pour propos injurieux à l'égard de l'autorité allemande et de distribution de tracts. Interné à Saint Briec, puis au camp de Compiègne le 2 mai 1944. Déporté au camp de Neuengamme, affecté à une usine civile de fabrication de munitions, Il décède d'épuisement le 15 février 1945, à l'âge de 19 ans, au commando de Watensted dans la banlieue de Hambourg. Titulaire de la mention « mort pour la France », et de « Déporté résistant ». Déclaré mort en déportation, nommé sergent, à titre posthume, dans la Résistance Intérieure Française, décoré de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palme, et de la Médaille de la Résistance à titre posthume.



Gélar Arsène né le 11 avril 1934 à Ploumilliau. Domicilié à Lannion où il exerçait la profession de plombier. Appelé au service militaire au 71^e bataillon d'infanterie de Dinan, il accède successivement au grade de caporal, de caporal-chef, puis de sergent. Affecté au 6^e R.I. en Algérie, il arrive dans le secteur de Palestro le 7 novembre 1956, est mortellement blessé par arme à feu le 22 novembre 1956, vers huit heures.

Déclaré « mort pour la France ».

Décoré de la médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en AFN et de la Médaille militaire, à titre posthume, accompagnée de la citation suivante :

« Jeune sous-officier calme et courageux, le 22 novembre 1956 commandant un groupe de combat d'une section chargée d'escorter un convoi de ravitaillement a été pris sous le feu d'un groupe rebelle. Blessé dès le début de l'action, a continué à commander son groupe avec autorité, forçant l'admiration de ses hommes. Est décédé des suites de ses blessures. Cette concession comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec palme ».



CREUSE (23) COMITÉ DE GUÉRET

Le 15 décembre 2021, le comité de Guéret et la délégation générale de la Creuse ont organisé un hommage au Colonel Henry Kirsch, Compagnon de la Libération, inhumé dans le cimetière de Guéret le 11 janvier 1997, et choisi par le Souvenir Français parmi cent valeureux combattants s'étant particulièrement illustrés durant l'année 1941. Outre MM. Januel, délégué général, et Payen, président du comité accompagnés par plusieurs membres du Souvenir Français, étaient présents le Directeur départemental de l'ONAC, le premier adjoint à la maire de Guéret, les représentants et les porte-drapeaux des associations patriotiques de la section Creuse et section Indre-Creuse.

Le délégué général est revenu sur les événements de l'année 1941, puis le président du comité a lu la biographie du Colonel Henry Kirsch (voir plaquette 1941 jointe à la revue 524).

Le Colonel Henry Kirsch était par ailleurs Commandeur de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre National du Mérite. Il était titulaire de la Croix de Guerre 39/45 (5 citations), de la Croix de la Valeur Militaire, de la Médaille Coloniale avec agrafes et de la Médaille des Services Volontaires dans la France Libre.

Puis, l'assemblée a honoré les morts pour la France et entonné la Marseillaise avant de se séparer.



DRÔME (26)

Monument aux Morts de Chabeuil



Le 18 décembre 1921, M. Beylon Maire de Chabeuil a inauguré le monument.

L'initiative de cet évènement revient à Robert Portal, ancien maire de Chabeuil et passionné par l'histoire chabeuilloise. La proposition ayant été accueillie favorablement par Mme Vidana, maire de Chabeuil, un petit groupe,

constitué de représentants des associations patriotiques dont le Souvenir Français s'est mis au travail. Nous remercions tous ceux qui se sont associés à l'organisation de cette manifestation, notamment les chorales « Les voix de la Véore » et « Graind'Phonie », le Collège Marc Seignobos, le Gamstat, Yannick Zimmermann et Thierry Couturier pour la sonorisation, les portedrapeaux ainsi que les agents municipaux.

Étaient présents à cette cérémonie : le Préfet de la Drôme, les parlementaires, les conseillers généraux, les familles des disparus, les associations locales, les enfants des écoles et une foule immense. Le Maire dans son discours se dit : « Fier et honoré de recevoir un monument édifié sur cette vieille porte qui a, pendant plusieurs siècles, protégé la sécurité des habitants, semblant dire, qu'avant les poilus dont il rappelle la gloire, et à l'ennemi venant avec des desseins criminels : on ne passe pas ! ».

Ce monument a été réalisé en 1921 par le sculpteur Jean Larrive, directeur de l'école des Beaux-Arts de Lyon.

Puis Georges Chalandon lit « Le défilé des Morts » un poème d'une quinzaine de pages qu'il a écrit pour cette circonstance.

La cérémonie s'achève par l'appel des 118 noms des victimes. Puis la fanfare municipale joue « Le chant du départ » et « La Marseillaise ».

1914 1918 ». Sur la porte médiévale, sont apposées aussi deux plaques. Sur la première sont inscrits les 6 noms des résistants chabeuillois, morts pour la France en différents lieux, en 1944. Puis sur la seconde, est écrit le nom du résistant fusillé en ce lieu.

Le monument aux morts est une représentation symbolique de la Victoire. Cette sculpture est allégorique, description pour exprimer une idée, celle de la Victoire et penser à l'idée de la Paix.



GARD (30)

COMITÉ DE MEYNES-MONTFRIN

Le 4 décembre 2021, la municipalité et le comité du Souvenir Français de Meynes-Montfrin Rhône Gardon, ont organisé l'inauguration du monument aux morts de la commune, dans la foulée à l'initiative du comité SF de Meynes, la remise de la médaille du blessé de guerre à un ancien combattant d'AFN et le « 5 décembre ». M. Dumalle, président, le Colonel (H) Pelloux de l'armée de l'Air et M. Gautier responsable SF, ont monté ensemble le dossier de subvention SF à Paris. Pleinement dans son rôle, le Souvenir Français représenté par son comité a suivi le chantier du début à la fin : nettoyage du monument sur sa base et refaire les marbres où étaient inscrits les noms de 26 poilus, depuis 1920 date de la réalisation du monument, devenus illisibles. Dans un travail de recherche réalisé par le colonel Pelloux, deux noms avaient été oubliés. Après avoir rectifiés les erreurs, les plaques étaient de nouveau fixées sur la stèle. Ce 4 décembre en présence d'associations des comités SF, d'Uzès et de Nîmes, des représentants des associations patriotiques, (13 drapeaux) de l'ONAC, de M. Perrier représentant la délégation générale du Gard, du député, du département, M. Fournier, maire de la commune accompagné du comité de Meynes ont ainsi pu réaliser cette belle manifestation.



HAUTE-GARONNE (31) COMITÉ DE TOULOUSE



La Réserve opérationnelle m'a donné la possibilité de commander un escadron de la gendarmerie mobile. J'en ai toujours apprécié les missions et la qualité de ses personnels hautement spécialisés. Le 20 novembre, était créée en Midi-Pyrénées l'association des cadets de la gendarmerie qui prennent naissance avec le Service National Universel. Dès le 2 février 2021, un partenariat lie cette association à la gendarmerie d'Occitanie qui en assure le cadrage des programmes et le soutien logistique. La formation des cadets est assurée sur 12 samedis sur les axes suivants: Histoire, traditions, missions, visites, devoir de mémoire.

C'est ainsi que le comité de Toulouse fut sollicité pour une matinée. Notre parcours reliant Histoire, valeurs morales, engagement au service de la France parmi les gloires oubliées de notre grand cimetière de 33 ha a permis aux cadets d'apprendre quelques récits sur la période impériale, 1870, 1914-1918, les As de la Chasse, la Résistance pour les mener à la tombe de Litman Nadler, résistant juif, fusillé en 1944 dont nous avons sauvegardé la mémoire. Quatre cadets se sont immédiatement portés volontaires pour nettoyer la tombe. Puis, après une présentation du monument aux morts de Toulouse qui abrite 1706 « Morts pour la France », nous nous sommes dirigés vers le carré militaire où est érigé le monument du Souvenir Français encadré par deux Compagnons de la Libération. Les drapeaux du comité de Toulouse et de la 30^e section des Anciens des FFA furent confiés à Agathe et Florian. Une gerbe fut déposée en présence de la section des cadets par le Commandant Arres, président de l'association. M. Barcnas, adjoint au maire de Launaguet, présidait la cérémonie. François et Marie-Anne Lesieur représentaient les associations qui avaient confié leur drapeau. Le colonel Mazzonetto représentait le général Bourillon, commandant la région Occitanie.



LOIRET (45)

Le 16 juin 1940 à Vitry-aux-Loges
Gérard Bentz – Pierre Brinon – Jean-Christophe Denis

Nous sommes le 16 juin 1940. La situation militaire de l'armée française est désastreuse.

Dans notre secteur, c'est la 4^e division d'infanterie allemande qui a pour mission de gagner la Loire et de la traverser à Châteauneuf-sur-Loire.



Le 16 juin au matin, elle se trouve sur la Seine à Chartrettes, au nord-ouest de Fontainebleau. Un groupement rapide est formé avec tous les éléments motorisés de la division. En tout, plus d'une centaine de véhicules et un millier d'hommes.

A 18 h 30, les Allemands sont à Nesploy au nord de Vitry-aux-Loges. Le chef du détachement envoie des éclaireurs motocyclistes pour s'assurer du passage du canal d'Orléans.

Un détachement d'automitrailleuses est lancé sur Combreux. Il tombe sur une batterie, la 3^e du 32^e régiment d'artillerie, qui fait partie de la division qui doit défendre la rive sud de la Loire, en face de Châteauneuf-sur-Loire. Cette batterie est commandée par le lieutenant Petit qui met ses pièces en position de tir et fait feu sur les véhicules allemands. Quelques-uns sont touchés, les autres se replient tandis que les artilleurs français font sauter le pont. Au cours de ce bref engagement, cinq soldats français perdent la vie.

Mais ce que les Allemands ne savaient pas, c'est que ce combat du 16 juin allait leur coûter un temps précieux et des hommes. En effet, l'unité qui devait défendre Châteauneuf sur Loire, le 17^e bataillon de tirailleurs sénégalais n'était pas arrivé. La ville était sans défense. Pire, la division qui devait défendre la rive sud de la Loire était encore à Orléans. Il n'y avait aucune défense entre Vitry et Tigy sur la rive gauche de la Loire.



Si les Allemands avaient forcé le barrage de Vitry, ils s'emparaient du pont de Châteauneuf sur Loire qui n'était pas miné et traversaient la Loire sans combat.

Au lieu de cela, le 17^e bataillon de tirailleurs sénégalais arrivé dans la nuit défendait héroïquement la ville et permettant à la 7^e division d'infanterie coloniale de s'installer sur la rive sud du fleuve.

Le combat de Vitry fut donc une véritable victoire sur l'armée allemande, une des seules dans ce triste épisode de la guerre.

En partenariat avec la municipalité, la section des ACPG-CATM de Vitry et l'association d'histoire locale-ACT, le comité de Châteauneuf-sur-Loire réalisa cette plaque commémorant ces combats et mettant à l'honneur les personnes qui y laissèrent la vie.

La municipalité fit ériger cette stèle regroupant l'appel du 18 juin 1940, une croix de Lorraine et cette nouvelle plaque dans un square à côté de l'arbre de la Liberté. Cette plaque et cet ensemble furent inaugurés le 14 juillet 2021.



MARNE (51) COMITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le carré Ulmann du cimetière de l'Est de Châlons-en-Champagne est une concession rassemblant 87 sépultures de morts pour la France des deux guerres mondiales et quelques tombes de garnison. Le terrain a été acheté en 1920 par Madame Blanche Ulmann, mère de deux morts pour la France, et mis à disposition de familles ne possédant pas de concessions funéraires.

Depuis quelques années, l'entretien de ce vaste carré de corps restitués aux familles a été confié au comité châlonnais du Souvenir Français.

Nettoyage des sépultures, peinture des croix, remplacement des plaques d'identité et désherbage manuel y sont régulièrement pratiqués.

Dernièrement, avec l'aide de l'ONAC-51, une équipe de jeunes militaires du 40^e RA. est venue appuyer l'action des bénévoles du Souvenir Français (comme l'avaient fait en 2019 des jeunes du Service militaire volontaire châlonnais). Joignant leur jeune force à celle des anciens, les militaires ont rapidement mené à bien la tâche de démontage des vieux entourages funéraires, permettant au comité la poursuite de l'embellissement.

Un grand merci à ces jeunes militaires et à leur hiérarchie très participative.



HAUTE-MARNE (52) DÉLÉGATION GÉNÉRALE

La « Fête des drapeaux » s'est déroulée à Langres en présence des autorités civiles et militaires du département. Un retour aux origines pour célébrer le centenaire de cette manifestation dédiée à la mémoire et au civisme née en 1921, sous l'impulsion d'Edouard Dessein maire de Langres et député de la Haute-Marne.

Elle est le rassemblement des porte-drapeaux de toutes les associations qui composent le monde combattant dans le département. Et bien sûr, les porte-drapeaux des treize comités que compte la délégation n'auraient manqué le rendez-vous pour rien au monde. Soulignons que quatre d'entre eux (elles) sont des femmes (de gauche à droite) : Marie Hélène Châtel du comité d'Andelot, Nelly Tramalloni du comité de Langres-Auberive, Marie Agnès Gozzi-Douchet du comité d'Arc en Barrois et Emmanuelle Riehl du comité de Saint-Dizier. Elles sont professeur d'anglais, ouvrière en retraite, agent en EHPAD, ou encore aide-soignante.

Toutes quatre furent émues et enthousiastes de porter l'emblème du Souvenir Français lors de cette manifestation qui, par son caractère unique en France, constitue un événement majeur dans le calendrier mémoriel de notre département...

« Homme ou femme peu importe, ce qui compte c'est que les participants partagent les mêmes valeurs » nous témoigne l'une d'elles. Honneur à ces femmes qui s'engagent.



MAYENNE (53) COMITÉ D'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

Dans le cadre de « Seconde vie pour un drapeau » et en vertu de la convention signée entre le Souvenir Français et le collège Léo Ferré d'Ambrières les Vallées, le délégué général souhaitait que ce partenariat ne se contente pas uniquement de la présence du drapeau confié à cet établissement lors des deux grandes cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Il souhaitait qu'une initiative se concrétise par une prise en compte d'une ou plusieurs tombes dans le cimetière communal.

En relation avec leur professeur d'histoire, les élèves ont recherché des tombes de morts pour la France en déshérence. Ils ont découvert une tombe où reposent deux poilus dont les noms, Eugène Jemont et Constant Martel, figurent sur le fronton de la tombe. Cette recherche s'inscrivait dans le cadre d'un module intitulé « la 1^{re} guerre mondiale et le devoir de mémoire »



La délégation et le professeur du collège ont organisé une cérémonie en présence du maire et de ses adjoints, d'une conseillère départementale, de M. le curé, du principal du collège, du DMD de la Mayenne, du commandant de la brigade de gendarmerie, du président de l'UNC locale et de 4 drapeaux.

Au cours de cette sobre cérémonie, deux élèves de l'option Classe Défense et Sécurités globales ont remonté le parcours militaire de ces deux soldats morts pour la France.

Ensuite une gerbe était déposée par le délégué général accompagné par deux élèves. Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, l'ensemble de l'assistance chantait la marseillaise. Cette tombe est désormais sous la protection d'une classe qui en assurera l'entretien et la mémoire.



Les participants ont visité ensuite l'exposition prêtée par les archives départementales et située au CDI du collège.

Un grand merci à M. Colas, professeur d'histoire, qui a su motiver sa classe et lui permettre de découvrir que des jeunes, à peine plus âgés qu'eux, étaient morts pour notre liberté.

MORBIHAN (56)

Hommage au Général André Roux, Délégué général du Morbihan de 1985 à 2001



Le 7 janvier 2022 s'éteint à l'âge de 95 ans celui qui fut un Délégué général « bâtisseur » de 1985 à 2001 après une longue carrière militaire qui en 36 ans le conduira de Bretagne à l'Indochine puis en métropole, en Algérie et en Allemagne.

Né en Isère en 1926, il intégrera la promotion « Général Leclerc » de l'Ecole spéciale militaire et à l'issue choisira de servir dans l'artillerie.

Affecté à sa sortie d'école à Vannes (56), il part, jeune lieutenant, en Indochine dès 1951. En février 1952 une grave blessure par balles lui vaudra quatre mois à l'hôpital de Haiphong avant un rapatriement.

Il retrouve Vannes en 1953 où il reprend du service avec deux cannes. La même année il se marie avec Cécile Frelaut, fille d'un peintre graveur illustrateur reconnu ; ils auront trois enfants.

Après un passage comme capitaine instructeur à l'école de l'artillerie à Nîmes, il sera affecté 1959 en Algérie pour commander une batterie d'artillerie face à la frontière marocaine. Suivront ensuite différentes affectations en école, en unité ou état-major.

En 1974, lieutenant colonel, il commande le 53^e régiment d'artillerie à Müllheim. Colonel, il sera en 1978 affecté à l'école d'application de l'artillerie sol air, chef de corps et commandant en second.

Cette longue carrière se termine à Strasbourg. Nommé général de brigade en 2^e section, il quitte le service actif en 1983. Il est commandeur de la Légion d'honneur.

Dès 1985, il reprend du service comme délégué général du Souvenir Français. A ce poste, il a considérablement développé l'association dans le département. C'était un homme d'une grande simplicité, profondément amical, très à l'écoute des gens.

Il fut, de janvier 1985 à novembre 2011 un délégué général pour le Morbihan très soucieux de la transmission de la mémoire : Outre l'entretien des carrés militaires, des sépultures des « Morts pour la France », il a mis en place en 1998 le concours départemental du Souvenir Français avec l'Académie du Morbihan, au profit des élèves du cycle primaire.

DG « bâtisseur », il a suscité la création ou la rénovation d'une quarantaine de stèles et monuments dont, en 1987, le monument en souvenir du naufrage du chalutier « La Tanche », victime d'une mine au large de Lorient le 19 juin 1940 en tentant de fuir l'arrivée des Allemands (117 morts). En 2001 il inaugurait le Mémorial de Lauzach, dédié aux 440 Morbihannais tués en Indochine : grande cérémonie, 83 drapeaux, 400 participants, nombreuses autorités civiles et militaires du département et de la région, musique militaire régionale et détachements de Saint-Cyriens et du 3^e Rima.

En 2020, le CGA Barcellini, Président général lui remettait à Vannes la première cravate du Souvenir Français, la plus haute distinction de l'association.

Il repose à Vannes, au cimetière de Boismoreau à proximité du carré militaire.

NIÈVRE (58)

COMITÉ DE BAZOIS-LOIRE-MORVAN

« Aucune tombe de Mort pour la France ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon ».

Cette instruction du Président général du Souvenir Français souligne sans appel l'urgence absolue de la situation dans les cimetières communaux et plus particulièrement dans ceux de la France rurale. L'exode vers les villes, la dispersion des familles, le manque de moyens et surtout de conseils auprès des élus ont généré cette urgence d'agir sous peine d'assister à la disparition quasi totale des sépultures au cours des dix prochaines années.

Pour répondre à ce besoin d'action, la délégation générale de la Nièvre a lancé en 2021 la mission de sauvegarde des tombes. L'objet de cette mission est de recenser les tombes, contacter les élus, soumettre aux maires des propositions, l'approbation des conseils municipaux, apporter certains constituants de la sauvegarde des tombes et suivre la réalisation des travaux. A ceci s'ajoute un appui et à la médiatisation locale. Cette mission est dirigée au niveau départemental par le délégué général adjoint qui coordonne les actions au niveau du département en liaison avec les présidents des comités.

Les résultats sont très encourageants puisque 108 tombes de neuf communes ont été sauvegardées dont 35 intégralement reconstruites depuis février 2021.

En outre, c'est à cette fin qu'un accord commercial a été passé entre le siège et la fabrique des cadres funéraires en béton blanc (PREFAC de Dompierre du Besbre dans l'Allier). Grâce à cet accord et au moule financé par le siège, toutes les délégations de France Métropolitaine peuvent bénéficier de cadres funéraires de qualité à un prix négocié.

Pour 2022 le nombre de sauvegarde dans la Nièvre devrait dépasser les 200 tombes tant la communication locale autour des réalisations fait des émules. En effet, à ce jour, les interventions dans onze communes sont déjà programmées pour 2022.

L'objectif ultime de la Nièvre est la sauvegarde de la totalité des tombes restantes en dix ans.

Montapas : avant



Montapas : après



NORD (59) COMITÉ FLANDRES-LYS



Le 16 octobre 2021, à l'issue de la réunion des comités du Nord, sous la conduite de Christian Allard - Délégué général et de Didier Clarisse - président du comité Flandres-Lys, les participants se sont rendus dans le hall de la mairie de Vieux-Berquin devant un mémorial tout à fait exceptionnel (et peut-être

unique) reprenant 117 médaillons en porcelaine sur lesquels figurent les photos des «enfants» de la commune Morts pour la France lors des conflits 1914/1918 - 1939/1945 - Indochine - Combats d'Algérie, Tunisie et Maroc.

Ils y ont été accueillis par M. Salomé, maire accompagné de son adjointe, Mme Flammey et quelques adhérents très attachés à ce mémorial par des liens familiaux.

Un travail commun entre le comité et la municipalité a permis de réaliser sa rénovation et sa mise en sécurité, le comité ayant assuré le financement du remplacement de sept médaillons très endommagés ou disparus et la commune la protection de l'ensemble. Le tout étant un parfait exemple de la belle et bonne collaboration que le Souvenir Français peut aussi avoir avec les moyennes et petites communes.



Cette visite s'est terminée par un dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune.



SARTHE (72) COMITÉ DE PONTVALLAIN

Centenaire du monument aux morts



Avec une semaine de retard par rapport à la date officielle du 30 octobre 1921, la municipalité de Pontvallain a célébré le centenaire de l'installation de son monument aux morts ainsi que l'inauguration de son nouvel emplacement. C'est en présence de la population, d'une partie de son conseil municipal,

du Conseiller départemental, du Souvenir Français, des associations patriotiques, des présidents d'associations vallipontaines que M. Gayat, maire de la commune présidait la cérémonie.

Le 30 octobre 1921, une querelle entre la municipalité et le clergé de l'époque émaillait la cérémonie d'installation de ce monument.

Ce 6 novembre 2021, le curé de la paroisse a béni le monument à son nouvel emplacement pendant que la chorale de la Cie des Arts interprétait le Chant du Départ, le Chant des Partisans et Auprès de ma blonde en concluant par la Marseillaise. La cérémonie prenait fin après la coupure du ruban inaugural et un dépôt de gerbes.



COMITÉ DE CÉRANS-FOUILLETOURTE



Le 17 octobre 2021, le comité a accueilli M. Leveau, accompagné de 29 élèves de seconde venant du Prytanée Militaire de La Flèche.

Après avoir donné des explications sur le monument et la lecture des noms des Déportés, l'ensemble des participants a observé une minute de silence en hommage aux 64 Résistants morts en déportation.

HAUTE-SAVOIE (74) COMITÉ DE BOËGE



Du 7 au 21 novembre 2021, soit 51 ans après la mort du Général de Gaulle, le comité avait mis en place une exposition intitulée « L'Homme du 18 juin et les Compagnons de la Libération Haut-Savoyards ». Elle était initialement prévue en mai 2020 mais elle fût bousculée par la COVID 19. C'est donc pour le 51^e anniversaire de sa mort et malheureusement pour la

mise au tombeau, au Mont Valérien, Haut-lieu de la Mémoire Nationale, de Monsieur Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération que cette exposition a eu lieu à Boège.

Cette exposition, composée de huit panneaux retraçant la vie du chef de la France libre, de plusieurs scènes reconstituées, le tout sur fond de Croix de Lorraine, permet à la population, aux élèves du collège et des écoles de se plonger dans cette période importante de notre Histoire.

Durant cette exposition, fût projeté, dans une salle comble, le film « Un condamné à mort s'est échappé » film de Robert Bresson, sorti en 1956, tiré du livre d'André Devigny, Compagnon de la Libération, originaire d'Habere-Lullin et qui retrace son évasion de la prison de Montluc, geôle de la Gestapo de Lyon, réservoir d'otages de Barbie, officier de police SS. Cette rétrospective nous a été présentée par les enfants du Général Devigny, qui avaient fait spécialement le déplacement et qui ont ensuite animé un débat fort instructif sur la vie de leur père et sur la période de la Résistance à l'issue.

Je remercie ici toutes les personnes qui nous ont aidés dans la réalisation de cette exposition et plus particulièrement aux membres du comité qui, pendant de longs mois, ont œuvré pour effectuer un travail de qualité, apprécié de toutes les générations.



TARN ET GARONNE (82) COMITÉ DE VARENNES



Une cérémonie exceptionnelle s'est déroulée le 20 novembre 2021, au cimetière communal de Varennes.

Il s'agissait de redonner une sépulture digne à cinq soldats morts pour la France, lors du premier conflit mondial.

Depuis quelques mois, ces tombes en déshérence qui se trouvaient à même le sol, sans fleurs ni couronnes, simplement avec une stèle en pierre où s'inscrivaient difficilement le nom de la personne, une date, le lieu et l'inscription « mort à la guerre » avaient été repérées.

Des recherches ont été entreprises afin d'avoir tous les éléments et de demander au maire de la commune l'autorisation de restaurer ces tombes. L'accord ayant été donné, il fallait encore trouver du personnel pour ce genre de travaux, la municipalité avait accepté de verser une part financière importante pour la réalisation de ce projet.

Enfin, ce jour du 20 novembre fut un grand jour. En présence du délégué général, de 12 porte-drapeaux d'associations patriotiques, participaient à la cérémonie : la première vice-Présidente du Conseil départemental et Présidente de la Communauté de Communes, ainsi que le vice-Président du Conseil départemental et maire de Labastide Saint-Pierre, chef-lieu du comité.

Le maire du village ainsi que le Conseil municipal étaient accompagnés d'une grande partie de la population de ce village des côteaux du Quercy. Le Souvenir Français, était représenté par le délégué général, deux présidents de comité, quatre porte-drapeaux et un délégué honoraire.

Le délégué général, dans son allocution, réaffirma avec force que plus jamais ne devraient exister de tombes abandonnées dans les cimetières communaux.

Après les diverses allocutions, eut lieu le dépôt de gerbes, la minute de silence et la Marseillaise reprise en cœur par tous les participants.

M. Gongora, président du comité de Labastide Saint-Pierre, a signalé le fait exceptionnel d'une habitante du village, qui nous a décrit le parcours

valeureux de ces cinq soldats reposants désormais dignement dans ces quatre tombes. Il faut comprendre cinq soldats dans quatre tombes, car deux frères sont tombés au champ d'honneur et y reposent éternellement ensemble.



VAR (83)

COMITÉ DE CUERS, PIERREFEU-DU-VAR



Le 5 décembre 2021, les représentants des comités étaient aux côtés du maire de la commune, de la conseillère départementale du Var et de l'association ACSPMG pour assister au dévoilement de la plaque mémorielle de ladite association, (laquelle œuvre pour la sauvegarde et la mise en œuvre du patrimoine de la Gendarmerie), à la mémoire du brigadier Augustin Lambert, assassiné

le 5 décembre 1851 lors de l'insurrection de décembre 1851.

En poste à la brigade à cheval de la commune de Cuers, le brigadier Augustin Lambert avait été requis par le maire pour le rétablissement de l'ordre public. Un tumulte indescriptible régnait sur la place du village quand une détonation se fit entendre et le brigadier fut tué par un dénommé Jacqou. Il avait 22 ans.

En février 1852, le conseil municipal de l'époque fit voter la concession gratuite.

Cette sépulture a été rénovée par les deux associations.

Il a été recensé pas moins de 11 sépultures de gendarmes tués lors de cet événement.

La gendarmerie a donné son concours le plus actif, dans chaque département, afin d'éviter les débordements, des pertes nombreuses sont survenues dans ses rangs.



VAUCLUSE (84)

Hommage à Pierre RETZIGNAC

Le dernier de la 2^e DB vient de nous quitter. L'adjudant Pierre Retznac habitait Sérignan du Comtat dans le Vaucluse.



Remise de la croix d'officier de la Légion d'honneur par le général d'armée Bruno Cuche

Il participait chaque année, encore en 2019, à des exposés au C.E.S. Jean Giono d'Orange où il a laissé auprès des élèves un souvenir tel que cet établissement a demandé à l'avenir de passer une convention afin de détenir le drapeau de la 2^e D.B. qu'il portait fièrement.

Il sera porté désormais par les élèves d'une classe « mémoire » lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre chaque année sur Orange.

Les décorations de l'adjudant Retznac sont portées par deux sous-officiers du Centre d'Instruction et de Formation des militaires du rang de Bitche avec le capitaine Merel, adjoint au chef du centre, venus rendre un hommage au parrain de la dernière promotion d'engagés et le drapeau de la délégation 84.



YONNE (89)



Ils étaient nombreux ce 16 octobre 2021 à s'être réunis à Véron pour commémorer la mémoire de Germain Bedeau, né le 2 mai 1908 à Véron et fusillé par les nazis le 20 août 1944 dans le 15^e arrondissement de Paris lors de la Libération.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Bedeau, son fils, Mme Evrard, sénateur de l'Yonne et de nombreuses autorités civiles et militaires ainsi que des associations patriotiques.

Avant même que la plaque commémorative ne soit dévoilée à l'endroit même où il est né au 30 de la rue qui porte aujourd'hui son nom,

M. Gouyon, maire de Véron et M. Neuillet, délégué général, ont retracé la vie et l'engagement de celui qui, gardien de la paix, avait dit non à l'occupation allemande.

Germain Bedeau s'est engagé dans le réseau « Honneur de la Police », mouvement créé en réaction après la participation de la police parisienne aux ordres de Vichy dans la rafle du Vél' d'Hiv' dès le 16 et 17 juillet 1942. Cent trente de ses membres seraient morts aux combats, fusillés ou en déportation.

L'engagement de ce policier et son sacrifice ont été l'honneur de la France en refusant le déshonneur et les idées destructrices de la démocratie et de l'humanité.

Sa tombe a été fleurie au cimetière communal.

Germain Bedeau, mort pour la France, était titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, cité à l'Ordre de la Nation le 20 décembre 1944 et fait Chevalier de la légion d'honneur à titre posthume le 3 janvier 1945.



DANEMARK



Le Souvenir Français, avec le soutien de l'Ambassade de France – a organisé des cérémonies le 11 novembre sur les tombes de soldats français, et également sur les tombes de soldats belges enterrés dans les mêmes carrés militaires.

Il s'agit principalement de soldats libérés de leur captivité en Allemagne du Nord qui sont décédés, soit par suite de leurs blessures soit victimes de la grippe espagnole, pendant leur internement provisoire au Danemark, en chemin vers la France et la Belgique entre l'armistice et la signature de la paix en 1919. Mais il y a aussi des tombes

de soldats d'Alsace et de Lorraine, qui ont été forcés de mettre l'uniforme allemand, et qui sont morts à la suite de leurs blessures, dans le sud du Jutland (alors une région allemande avant et pendant la guerre, comme l'étaient l'Alsace et la Lorraine).

Les commémorations du 103^e anniversaire de l'Armistice après la Grande Guerre se sont déroulées dans deux cimetières de la capitale, Assistens Kirkegaard et Vestre Katolsk Kirkegaard, ainsi que dans sept régions du Danemark, à l'initiative des comités régionaux du Souvenir Français.

Les cérémonies à Copenhague, à Assistens Kirkegaard et à Vestre Katolsk Kirkegaard, se sont déroulées en présence de MM. Rimoux, premier Conseiller de l'ambassade de France et Maertens, Ambassadeur de Belgique, le colonel Samson, attaché de Défense français, les ambassadeurs et attachés de Défense d'Angleterre, des États-Unis, du Canada, de Pologne, d'Allemagne ainsi qu'un représentant du chef de la défense danoise, les Présidents de l'Amicale française et des Frères d'armes danois des Forces alliées, le Président de l'église réformée française au Danemark et le lieutenant-colonel Rasmussen, délégué général du Souvenir Français.

Deux élèves officiers de Saint-Cyr et deux élèves de Polytechnique, stagiaires à l'ambassade de France participaient aux cérémonies.

Après les allocutions, les personnalités ont déposé des gerbes au monument dans le carré militaire franco-belge à Assistens Kirkegaard.

Des cérémonies identiques se sont déroulées à Vestre Kirkegaard.

Elles se sont terminées par la sonnerie aux morts ainsi que les hymnes nationaux, la Marseillaise pour le monument français, et la Brabançonne pour le monument belge.

Les cérémonies se sont déroulées avec beaucoup de dignité afin d'honorer les soldats qui ont été tués pour la France et la Belgique.

Le Souvenir Français au Danemark, sous le haut patronage de Son Altesse Royale la Princesse Marie, tient à remercier l'ambassade de France à Copenhague pour son support et son assistance et à remercier l'administration des cimetières ainsi que la police pour la sécurité des participants.

Parmi les drapeaux présents, il fallait remarquer le drapeau du Souvenir Français.



EQUATEUR

La cérémonie du 11 novembre 2021 était organisée au lycée français La Condamine de Quito, en présence de M. Frédéric Desagneaux, ambassadeur de France et du Délégué général du Souvenir Français accompagné de son bureau.

Pour l'histoire : pourquoi le lycée français porte le nom de La Condamine ? Savant équatorien, La Condamine participa avec les sept membres de la première mission géodésique française, envoyé par le Roi de France en 1730, pour mesurer l'arc du méridien terrestre et déterminer par où passe la ligne équatoriale d'où le nom de Bouador ou Equateur.



THAILANDE

Le bonheur, n'est-ce pas simplement la rencontre de l'autre ?

C'est avec une infinie tristesse que je dois mettre fin à mon mandat de délégué général pour la Thaïlande de notre valeureuse association. Et ce départ survient le jour où nous honorons nos morts, en ce lundi de Toussaint.

Avec émotion, nous pensons à toutes ces mains pieuses qui déposeront quelques fleurs sur les tombes de leurs chers disparus.

Nous souhaitons nous rappeler le souvenir de tous ces « Héros de notre France coloniale », eux dont les images d'Epinal ont fait rêver des générations de jeunes Français, fiers de leur passé, celle de l'honneur et de la Défense de nos valeurs.



DISTINCTIONS

Délégués généraux
et présidents de comité



**MÉDAILLE DE
LA JEUNESSE,
SPORT ET
ENGAGEMENT
ASSOCIATIF**

BRONZE

- Mme Marie-Sabine **FOREST-MUR**, présidente du comité de Campagne-sur-Aude (Aude)
- M. Marc **CARRETIER**, président du comité de Coursan (Aude)
- M. Paul **HOUSSET**, président du comité de Saint-Lô (Manche)

NÉCROLOGIE

Délégués généraux
et présidents de comités

- M. Georges **FAVRE**, président du comité de Seynod (Haute-Savoie)
- Mme Roberte **JALOUINEIX**, présidente honoraire du comité d'Is-sur-Tille (Côtes d'or)
- M. Bernard **GIRAUDON**, président honoraire du comité de Charolles (Saône et Loire)
- M. Jean-Marc **BLOT**, délégué général des Yvelines

RHIN ET DANUBE

- M. Guy **ROUGIER**, président Rhin et Danube de Charente (16)



Délégations et Comités

AYANT EFFECTUÉ DES VERSEMENTS VOLONTAIRES
du 8 juillet au 30 novembre 2021

- | | |
|---|---|
| 02 Aisne
Comités de La Fère, de Soissons, de Saint-Quentin, de Thiérache. | 60 Oise
Comité de Noyon |
| 11 Aude
Comités de Castelnaudary, de Narbonne, de Salle d'Aude/Fleury d'Aude, de Thezan, de La Nouvelle, de Pomas | 63 Puy-de-Dôme
Comité de Pont-du-Château |
| 13 Bouches du Rhône
Comités de Marignan, de Carnoux-en-Provence, de Ceyreste, d'Arles, de Vitrolles, de La Vallée des Baux. Association ACOPA | 66 Pyrénées-Orientales
Comités de Haut Conflent, d'Ille-sur-Têt, de Ria Sirach, de Saint Estève, de Tautavel |
| 20 Corse
Comité d'Alta Rocca | 67 Bas-Rhin
Comités de Niederbronne-les-Bains, de Brumath, de Sarre-Union, d'Obernai, de Cus Nord, de Geispolsheim. |
| 37 Indre et Loire
Comité de Descartes | 68 Haut-Rhin
Délégation générale |
| 42 Loire
Délégation générale | 69 Rhône
Délégation générale |
| 44 Loire-Atlantique
Comités de Nantes, de Nort-sur-Erdre | 75 Paris
Comité de Paris 18 ^e |
| 45 Loiret
Comité de Châteauneuf-sur-Loire | 76 Seine-Maritime
Comités de Fécamp, Dieppe, Forge les Eaux |
| 49 Maine et Loire
Comité de Cholet | 81 Tarn
Comités de Montredon Labessonnie, de Lavaur, de Gaillac |
| 50 Manche
Comités de Valognes, de bréhal. | 89 Yonne
Comité d'Auxerre |
| 54 Meurthe et Moselle
Comités de Baccarat, Badonviller, Blamont, Laxou, Liverdun, Pont à Mousson, Toul, Vandoeuvre | 92 Hauts de Seine
Délégation générale. Comités de Suresnes, de Bois-Colombes, de Bourg la reine, de Levallois-Perret, de La Garenne-Colombes. |
| 56 Morbihan
Comité de Saint Jean Brevelay | 95 Val d'Oise
Comité de Sannois |

Nota : Les délégations ou comités qui auraient été oubliés pour cette période ou précédemment sont priés de le rappeler au service gestion : 01 48 74 79 72



LA PAGE DU RELAIS SACRÉ

Ambassadeur de la Flamme sous l'Arc de Triomphe Flamme de la Nation



La dernière cérémonie prévue en 2021 pour célébrer le centenaire de l'Association de la Société des Membres de la Légion d'honneur s'est déroulée le 9 décembre sur le péristyle du Panthéon à Paris 5^e.

En ce qui concerne la présence du Relais sacré, les sections de la SMLH ont trouvé cette cérémonie émouvante, notamment à la réception de la Flamme.

« L'histoire que nous ne connaissons pas tous du Soldat inconnu était un petit joyau. Le Panthéon a reçu un bel hommage. »

Enfin, les enseignants qui accompagnaient les enfants ont déclaré que la cérémonie était exceptionnelle au Panthéon, que les enfants ont désormais un autre regard du Panthéon et de la Flamme du Souvenir qui veille nuit et jour sur la tombe du Soldat inconnu.

Beaucoup de travail accompli par M. Jacques Devèze, président de la section de Paris V^e et ses collaborateurs qui a réussi parfaitement cette manifestation mémorielle.



Allumage
des bougies
au flambeau



15 - CANTAL AURILLAC

Marquant le 150^e anniversaire de la guerre de 1870-1871, une exposition s'est tenue dans l'atrium du Centre Mendès-France à Aurillac. Organisée par la Délégation du Cantal, en partenariat avec le Service départemental de l'ONAC et la délégation militaire départementale, elle était ouverte au public du 26 octobre au 3 novembre 2021.

Les 10 panneaux réalisés par le Souvenir Français, accompagnés de nombreux objets ou documents d'époque prêtés par plusieurs collectionneurs passionnés ont permis à des visiteurs très intéressés de découvrir, pour la plupart, cette partie totalement tombée dans les oubliettes de l'histoire; et d'en mieux considérer les conséquences aussi bien en politique intérieure, qu'au niveau international. Cette exposition, en plus de son côté historique, voulait rendre hommage à tous les combattants morts pour défendre leur patrie; entre 105.000 et 140.000 Français sont morts pour la France durant ce conflit. Cette exposition est appelée maintenant à circuler dans les établissements scolaires.



24 - DORDOGNE BERGERAC

Ancien combattant de la guerre d'Algérie, il avait rejoint le comité de Bergerac en 2002. Porte-drapeau et maître de cérémonie, ses années de bénévolat lui avait valu

l'attribution de la médaille de vermeil du Souvenir Français. C'est une figure de notre association qui nous quitte; un bon camarade volontaire et disponible.



31 - HAUTE-GARONNE TOULOUSE

Le 4 décembre 2021, jour de la Sainte Barbe, fête des artilleurs, le comité et la 30e section des anciens des Forces Françaises en Allemagne et Autriche, célébraient le 150^e anniversaire des combats Hauts-garonnais en 1870-71.

En présence de nombreuses personnalités, un hommage exceptionnel leur a été rendu devant le monument des Artilleurs et de la Défense de Belfort au cimetière de Terre-Cabade.

La cérémonie a débuté par un hommage rendu au 32 canoniers tombés au combat. Les morts ont pu être identifiés grâce aux recherches d'Alex Hérisson et de Christophe Grudler. Ce dernier a pu retrouver les noms des toulousains représentés sur un tableau de la salle des Illustres de la mairie.

Après la remise de l'insigne de porte-drapeau à Maxens Mezure, trois gerbes ont été déposées devant le monument pour la première fois depuis 102 ans.



Marc Ancely, descendant du plus prestigieux lieutenant d'artillerie blessé à Belfort était parmi nous.

BLAGNAC

La réunion du secteur sud-ouest de la délégation s'est tenue le 17 décembre 2021 en présence de M. Maurette, président du comité, et M. Cabare, député, qui a remis l'insigne (une cocarde d'honneur) et une attestation de bonne conduite citoyenne à notre jeune porte-drapeau Kenan (12 ans), élève de 5e au collège Guillaumet de Blagnac.

Ce jeune porte-drapeau est franco-kurde. Les parents sont heureux que leur fils participe aux actions de l'association.

M. Mazingue, délégué général lui a remis le diplôme d'honneur du Souvenir Français.



33 - GIRONDE MARCILLAC

Cette année encore la commémoration du 31 décembre à Lamourette n'a pu réunir qu'un nombre restreint de participants. Seulement 7 porte-drapeaux, masqués comme il se doit, ont entouré le mémorial qui rappelle que le 31 décembre 1943 dix jeunes aviateurs américains n'ont pas hésité à venir défendre la France occupée. Lors de la cérémonie deux gerbes ont été déposées : l'une par M. Labrieux, maire de Marcillac et Mme Héraud adjointe au maire, conseillère régionale et présidente de la communauté de communes de l'estuaire et l'autre par Mme Manon, présidente du comité de Saint-Ciers sur Gironde et DGA pour le nord-Gironde et M. Ducout, président des anciens combattants du Val de Livenne. Pour donner toute sa solennité à cet hommage, la fanfare Lou Gabayou a fait résonner la sonnerie aux morts ainsi que les hymnes français et américain dans ce coin de forêt de pins où il y a 78 ans s'écrasait le « Devil Dream ».



34 - HÉRAULT SAINT-CHINIAN

Le Souvenir Français de Saint-Chinian s'est mobilisé.



L'exposition liée à la reconstruction d'une tranchée de 1^{re} ligne de la première guerre mondiale a rencontré un vif succès. Le comité de Saint-Chinian l'avait voulue librement accessible du 8 au 14 novembre 2021, il a pu accueillir 700 personnes : écoles primaires, collège, adultes et résidents d'Ehpad.

Projections d'extrait de film ou de reportage, fumigène, échelle d'assaut, coups de sifflet, casemate de l'officier, rats, silhouettes, nid à mitrailleuse, rien de manquait afin que les visiteurs puissent avoir une petite idée des conditions de vie de nos poilus.

Vingt panneaux explicatifs réalisés par le comité et a vocation éducative venaient en renfort de l'exposition, tout comme un coin mémorial où une tombe reconstituée à la va vite, comme sur le front, était visible, des statistiques et présentations d'objets.

La radio France Bleue et la chaîne de TV France 3 régionale s'étaient déplacées pour l'occasion. Les visiteurs ont salué notre investissement pleinement inscrit dans l'une de nos missions de transmission de la mémoire. Une visite virtuelle, présentée sur les réseaux sociaux a même été réalisée pour celles et ceux qui n'ont pu se rendre à Saint Chinian.



38 - ISÈRE CRÉMIEU

Depuis plusieurs années, le comité travaille sur le projet de rénovation du monument aux morts de 1870, un des rares existant dans l'Isère, érigé sous souscription

cantonale et dont la commune de Crémieu est propriétaire. Les travaux ont consisté à reposer de nouvelles plaques avec les noms gravés. L'inauguration du monument a eu lieu le 11 décembre 2021.



Ce même jour, une exposition avait été organisée pour expliquer et faire connaître davantage cette guerre de 1870.



46 - LOT DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Le 20 novembre, à la salle polyvalente de Frayssinet en Gourdonnais, le 1^{er} congrès départemental du Souvenir Français se réunissait sous la présidence de son nouveau délégué général du Lot, Robert Delsart. Le Lot se compose de 4 comités, avec leurs présidents respectifs : pour Cahors et Grand Cahors Francis Pradines, pour Montcuq-en-Quercy-Blanc Hervé Thiebaut, pour Porte du Quercy Nathalie Brasilier et pour Figeac et Grand Figeac Michel Larguille. Le Délégué général remercie chaleureusement M. Conejero DG Honoraire pour la qualité du travail accompli au cours de ces 10 années. Le comité de Cahors et Grand Cahors a été créé le 1^{er} septembre 2021.

M. Delsart a présenté les rapports moraux et financiers de ses 4 comités et celui de la Délégation Générale tous positifs. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

A la fin du congrès, les personnalités ont remis deux drapeaux et trois décorations. Le drapeau de la délégation s'est vu remettre, par M. Vidaillac, la cravate « Rhin et Danube » dont le Souvenir Français est dépositaire.

M. Saint-Martin, maire de Frayssinet, a reçu, la statuette de François-Xavier Niessen, fondateur du Souvenir Français. Nous remercions chaleureusement le maire pour avoir mis à notre disposition la salle polyvalente.

50 - MANCHE VALOGNES

Le comité de Valognes, après 5 ans « en sommeil », a repris ses activités avec la nomination de son nouveau président, M. Nicolle-Huichard. Après son renouveau, le comité compte 49 adhérents dont deux jeunes, âgés de 16 ans, qui sont volontaires pour porter le drapeau lors des cérémonies.



La remise officielle s'est en présence de M. Coquelin, maire de Valognes. Monsieur Nicolle-Huichard et son épouse, sont ravis que le Souvenir Français puisse de nouveau retrouver sa place auprès des associations patriotiques de la commune et remercient le maire pour son soutien et son investissement. Le 8 mai, le comité déposa pour la première fois une gerbe au monument aux morts, en présence de M. Travert, ancien ministre et député de la 3^e circonscription de la Manche. Cette journée est d'une importance particulière pour Mme Nicolle-Huichard.



En effet, son père fut membre d'une organisation clandestine puis maquisard en février 1943 à l'âge de 16 ans et combattant au sein de la 1^{re} Armée Française.

En son honneur, elle entonna, non sans émotion, « Le Chant des Partisans ». Le 81^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle fut une nouvelle fois l'occasion de rendre hommage aux résistants.

La cérémonie du 1^{er} novembre, jusqu'alors commémorée à titre personnel par le maire, M. Coquelin, se déroula en 2021 en présence du comité. Et la quête nationale retrouva tout son sens au profit de l'entretien des tombes des



« Morts pour la France ». Un jeune de 22 ans, se porta volontaire pour effectuer la quête devant le cimetière de Saint-Malo. Emmené par le porte-drapeau du comité, le cortège s'arrêta au carré militaire pour un dépôt de gerbes. La cérémonie se poursuivit devant la stèle et l'obélisque érigés à la mémoire des victimes civiles de Valognes et du canton et où le maire déposa plusieurs gerbes.



52 - HAUTE-MARNE LANGRES

Avant les cérémonies du jour, Messieurs Serge Barcellini, Président général du Souvenir Français et Roland Belbezier, délégué général, avait tenu à recevoir les délégations du Grand Est, une trentaine de personnes étaient présentes.

Cette réunion s'est poursuivie avec la cérémonie de la remise du drapeau de l'Union départementale de Haute-Marne, Rhin et Danube, au centre EPIDE (Etablissement Pour l'Insertion dans l'Emploi) de Langres. Opération menée par le Souvenir Français

qui a mis en place une politique de dépôt des drapeaux dispersés à la suite de la dissolution des comités de Rhin et Danube.



Le 14 décembre 2021, cette cérémonie a eu lieu en présence de Mmes Juan-Keunebroek sous-préfète de l'arrondissement de Langres, Cardinal, maire de Langres, du Président général du Souvenir Français, de Mme Gilot, directrice du centre EPIDE, de MM. Belbezier, délégué général, Mercier, directeur départemental de l'ONAC, du Général Haxaire délégué général Honoraire et de nombreuses personnalités.



La convention de remise du drapeau est signée entre madame Gilot et monsieur Belbezier. Ce drapeau est désormais un outil pédagogique pour l'apprentissage de la citoyenneté. Le centre s'engage à ce que le drapeau soit installé dans un lieu solennel et protégé, permettant au plus grand nombre de jeunes volontaires de le découvrir. Il s'engage également à ce que le drapeau soit présent lors des principales cérémonies commémoratives.

54 - MEURTHE ET MOSELLE NANCY-NANCY EST

Comme chaque année, le Souvenir Français commémore la bataille du Grand Couronné dirigée par le Général de Castelnau qui se déroula du 4 au 12 septembre 1914, en même temps que celle de la Marne. Elle permet de stopper l'avance allemande en direction de Nancy et de refouler les troupes ennemis jusqu'à la frontière d'alors.

C'est dans la nécropole de Courbesseaux que fut célébrée cette « victoire oubliée » en présence des autorités militaires, notamment, le colonel Lipski, commandant la base de Défense de Nancy, Mme Carli,

sous-préfète, Mme Creusot, représentant le maire de Nancy, de M. Boyer, maire de Courbesseaux, des représentants de la région Grand Est, de M. Solofrizzo, délégué général et des associations patriotiques avec leurs porte-drapeaux. Après le rappel du déroulement de la bataille par M. Janczukiewicz, président du comité, les autorités déposèrent des gerbes.



TOUL

Le 2 octobre 2021, a eu lieu au cimetière d'Essey-et-Maizerais, une cérémonie dédiée à la restauration de la stèle élevée en hommage aux victimes décédées entre le 26 septembre 1914 et le 28 août 1915 à la suite des exactions commises par l'armée allemande en réponse à un bombardement d'un convoi de canons par l'artillerie française. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Petitjean et des habitants du village auxquels se sont mêlés MM. Jacquin, sénateur et Loctin, conseiller départemental ainsi que plusieurs maires des communes avoisinantes.

M. Solofrizzo, délégué général et Mme Humbert, DGA présidente du comité représentaient Le Souvenir Français.

Après l'allocution du délégué général, une rose rouge a été déposée devant la stèle par chacune des personnes présentes.



VIGNEULLES

A l'occasion du 79^e anniversaire de la création du Groupe. Lorraine. 42 et du 77^e de la libération du secteur, MM. Solofrizzo, délégué général et Daniel, maire de la commune, ont accueilli les personnalités civiles et militaires parmi lesquelles M. Bazin, député les maires des communes

proches et les fidèles porte-drapeaux. Hommage fut rendu à ces combattants de l'ombre tombés durant ces combats. Des gerbes de fleurs furent déposées devant le monument et la sonnerie aux morts fut jouée par la fanfare des libellules, suivie de la minute de silence et de la Marseillaise chantée par toute l'assistance.

Était présent à cette cérémonie : M. Gilbert Glin, 96 ans, Ancien du GL 42. Il était rentré dans le maquis à l'âge de 16 ans. Il déposa la gerbe avec le délégué général du Souvenir Français et la fille de M. Stempfel, dernier président du GL 42 aujourd'hui disparu. Recueillement de tous devant la réplique de la stèle de Semussac érigée à la mémoire de 15 Lorrains du 1^{er} bataillon du 150^e R.I. issus du GL 42 tombés le 14 avril 1945.



56 - MORBIHAN LAUZACH

Le 11 janvier 2022 a eu lieu, au mémorial Indochine de Lauzach, un hommage au Maréchal de Lattre pour le 70^e anniversaire de sa mort, par le colonel Joly, délégué général honoraire du Souvenir Français qui a rendu hommage au maréchal de Lattre de Tassigny en présence de M. Guinier, directeur de cabinet du préfet, des autorités civiles et militaires et du maire. Le Maréchal, avait pour devise « Ne pas subir ».



57 - MOSELLE ROMBAS

Pour le 80^e anniversaire de sa disparition, le 3 octobre 2021, la ville de Rombas et le comité ont souhaité rendre hommage à la première des 6 femmes Compagnon de la

Libération (sur 1038), Marie Hackin, née en 1905 et morte pour la France en 1941.

Une stèle, sculptée par Roland Gonzalez, dédiée à cette femme à la destinée extraordinaire, a été dévoilée à cette occasion en présence notamment de M. Fournier, maire de Rombas, MM. Cambas, délégué de l'Ordre de la Libération, Belhaddad, délégué de Metz, Muller, président du comité du Souvenir Français.



58 - NIÈVRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE

La journée du 21 septembre 2021 fut marquée par l'inauguration de la stèle commémorative des fusiliers marins, morts pour la France le 7 septembre 1944 à Luzu commune du Morvan.

Ils avaient reçu l'ordre d'attaquer l'arrière d'une unité allemande afin de ralentir leur progression vers le nord de la France. De violents combats ont éclaté, faisant reculer l'occupant au prix de dix morts. M. Pilloud, président de la section Est de l'amicale des fusiliers marins, Mme Guérin maire de la ville de Luzu étaient présents ainsi que des personnalités locales et départementales.



Le Souvenir Français était représenté par M. Debroux, délégué général, MM. Lacheny, président du comité de Saint Amand en Puisaye, Demain, président du comité de Bazois-Loire- Morvan et DGA, accompagnés des porte-drapeaux de la Nièvre et de la Côte d'Or. Tous les participants ont rendu un vibrant hommage à ces soldats morts pour la France.

62 - PAS-DE-CALAIS ARTOIS-TERNOIS

Le 5 décembre 2021, à Blangy-sur-Ternoise, à l'occasion de la commémoration de la fin des combats d'Algérie, deux jeunes bénévoles, Jadé Cheminant et Solène Yvart, ont reçu un certificat d'engagement en qualité de Gardien de la mémoire avec le comité Artois-Ternois.

En compagnie des Elus, des anciens combattants et des membres du Souvenir Français, elles sont allées déposer une gerbe sur les tombes de 5 poilus morts pour la France qui reposent dans les carrés militaires au cimetière communal.

Mme Picard, présidente du comité, a évoqué la mémoire de ces soldats et a inauguré les nouvelles croix du Souvenir Français en présence de M. Degorgue, délégué général et des membres du bureau du comité.



64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Salle de Béarn a accueilli le congrès départemental auquel prenaient part MM. Minart, représentant la municipalité, Vergez, directeur départemental de l'ONAC ; de nombreux adhérents étaient présents ainsi que des présidents d'associations patriotiques.

Mme Defert, représentant le Conseil d'administration et DG de l'Oise, présente les projets du siège pour 2022 : reconstruction des actions relatives aux cimetières communaux, choix de l'année 1942 et politique de transmission mémorielle auprès des scolaires.



Après l'élection de Mme Boisson Meignen dans la fonction de déléguée générale, les participants, précédés des porte-drapeaux

se sont rendus au monument aux morts pour y déposer une gerbe.

67 - BAS-RHIN DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Le Congrès départemental, à Bischwiller, servit de cadre pour la remise de la nouvelle et prestigieuse distinction du Souvenir Français à M. Dominique Quiniou, Président honoraire du comité de Haguenau. En effet cette récompense dénommée « cravate d'honneur » est la plus haute distinction dans le grade des signes honorifiques de l'association ; elle n'avait jamais été remise à un adhérent, à ce jour, dans le Bas-Rhin.

En présence de M. Lefevre, délégué général, des camarades congressistes et des élus locaux, Dominique Quiniou a reçu des mains de M. Chopin, membre du Conseil d'administration la cravate d'honneur du Souvenir Français.

Le Délégué général a tenu à souligner l'engagement exemplaire du récipiendaire pendant plusieurs décennies. Ce dernier a travaillé sans relâche, pendant 37 ans, afin que le comité de Haguenau, par sa présence et son engagement dans de nombreuses actions de mémoire, accomplisse ses missions. Les félicitations et les applaudissements de toute l'assemblée n'ont pas manqués.

71 - SAÔNE ET LOIRE GUEGNON

Signé par le verrier chalonais Claudius Bertrand et endommagé en 1950 par un coup de ballon, le vitrail patriotique de l'église de Neuvy-Grandchamp a enfin été restauré. La représentation du poilu de 14/18 est remarquable et le comité guegnonnais du Souvenir Français a apporté sa contribution financière pour sa restauration. C'est le 13 novembre que 6



de ses porte-drapeaux et son président, Jean-Pierre Genot, ont participé à la cérémonie d'inauguration

Le 30 novembre, une tombe mémorielle a été inaugurée au cimetière de Gueugnon, à proximité du carré militaire. Restaurée par l'un des bénévoles du comité, M. de Macédo, elle est dédiée à la mémoire des 176 poilus guegnonnais et aux morts pour la France de 1870 à nos jours. Composée d'un bloc de pierre supportant une colonne brisée, la réalisation symbolise la vie trop tôt écourtée et peu d'entre elles sont recensées dans les nécropoles françaises.



76 - SEINE MARITIME NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

Répondant à l'invitation de Mme Barlier chef d'établissement de l'école Saint Jacques de Neufchâtel en Bray, le 9 novembre 2021, Mme Capot, DGA, accompagnée de M. Payen, porte-drapeau a présenté l'histoire et les missions de cette association aux élèves. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Mmes Barlier, Ducrocq et Leroux, ont été très réceptifs, ils ont bien participé lors de cette intervention. Notre association a invité les élèves à déposer, le 11 novembre 2021, devant le monument aux Morts de Neufchâtel en Bray, des bougies de la mémoire.



78 - YVELINES RUEIL-MALMAISON

Le 19 janvier 2022, la ville de Rueil-Malmaison a commémoré le 151^e anniversaire de la bataille de Buzenval.



Cette cérémonie organisée par le Souvenir Français, comité de Rueil-Malmaison et son Président Jean-Pierre Didrit et son bureau, entouré de M. Gabriel, Conseiller régional et des élus s'est déroulée devant le monument de Buzenval.

85 - VENDÉE LUÇON

Les cérémonies du 11 novembre 2021 ont pris un relief particulier. Traditionnellement, elles se déroulent en trois phases : un dépôt de gerbe au monument aux morts cantonal de 1870; au monument aux morts des deux guerres mondiales, des guerres d'Indochine, d'Afrique du Nord et des OPEX, avec lecture des textes officiels et dépôt de gerbes, puis remise de décorations; enfin au cimetière communal, où se trouve le carré militaire des morts pour la France de 1914-1918 (67 tombes), avec l'appel des morts au Champ d'honneur et dépôt par des enfants d'un bouquet tricolore sur chaque tombe. Cette année, une quatrième phase a permis d'honorer Jacques Blasquez (1912-1998), Compagnon de la Libération (voir HS 1941 page 21). Un bouquet au nom du Souvenir Français a été posé sur sa tombe.

89 - YONNE DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 23 octobre 2021, se tenait salle Jacques Brel à Migennes, le premier congrès départemental de l'Yonne. M. Boucher, maire de Migennes était présent ainsi que les présidents de comité et une centaine d'adhérents. M. Neuillet, délégué général, a ouvert la séance et a évoqué les activités de la délégation sur les deux années précédentes. Il a indiqué les trois axes de travail pour 2022 : les tombes en déshérence, le travail de mémoire et la participation aux

cérémonies. Le congrès s'est terminé par la remise de récompenses.



Des interventions de Mme Yani, sous-préfète et de M. Villiers, député, ont conclu la réunion. Les participants se sont ensuite rendus au monument Jean moulin. Des gerbes ont été déposées par les autorités présentes.

91 - ESSONNE LES VALLÉES DE L'ÉCOLE ET DE L'ESSONNE

Cette cérémonie était placée dans la transmission du devoir de mémoire vers la jeunesse étudiante. Cette belle organisation revient à l'association des Écrivains Combattants, avec la participation de la municipalité, ainsi que celle de notre comité. Comme lors de la première édition, nous avons eu le plaisir d'accompagner des élus de la municipalité de Milly-la-Forêt, des élèves de 5^e du collège Jean Rostand, d'anciens élèves devenus lycéens, et les Jeunes Sapeurs-Pompiers du centre de secours Pascal Hodeau. Pendant cette cérémonie, les étudiants ont récité souvent par cœur ou lu à voix haute des poèmes et textes d'écrivains combattants morts aux combats pendant les deux dernières guerres mondiales. Elèves et professeurs furent chaudement félicités. Elèves et pompiers participèrent à la conduite des gerbes qui furent déposées au pied des plaques où sont gravés les noms des 757 écrivains pour ne pas oublier ceux qui se sont battus pour notre liberté! Merci à la Caisse locale du Crédit Agricole qui nous a apporté son aide pour le financement du transport depuis notre région jusqu'à Paris.



RÉCOMPENSES ACCORDÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Liste arrêtée 1^{ER} DÉCEMBRE 2021 AU 28 FÉVRIER 2022

*VBL : Vermeil avec Bélière Laurée - **DH : Diplôme d'Honneur - ***CH : Cravate d'Honneur

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
HAUTE-CORSE 2B		M. HUSSON Maurice	Vermeil	Mme ISCHARD Maryline	DH**
M. TARDIEU Georges	Vermeil	M. CUIF Henri-Daniel	Vermeil	JPS SEDAN	DH**
M. NEGRI Joseph	Vermeil	M. DELAFAITE Jean-Marie	Vermeil	Mme KADRI Hafidha	DH**
M. PROFIZI Clément	Argent	M. WAFFLARD Dominique	Vermeil	M. LOISELET Clément	DH**
Mme ROIG Aurélia	Bronze	M. MOREAUX Gérard	Argent	Mme MAJCHRZAK Joëlle	DH**
M. AZIZI Mohamed	DH**	M. BERTIN Gérard	Argent	M. PRESSACCO Cédric	DH**
ALLIER 03		M. GAIGNIERRE René Jean	Argent	Mme PRESSACCO Christelle	DH**
Mme STROBEL Emeline	DH**	M. PATAT Michel	Argent	M. VITONI Jean-Pierre	DH**
Mme AUJITY Marie-Françoise	DH**	M. GÉRARD Patrick	Argent	M. WAUTHIER André	DH**
Mme BEDES Marie-Roberte	DH**	M. GÉRARD Nicolas	Argent	M. GEROLAMI Jean-Marie	DH**
M. BERTRAND Quentin	DH**	M. JACOB René	Argent	M. MARTIN Christian	DH**
M. BODARD Jean	DH**	Mairie de BAZEILLES	Bronze	M. SCHMITT Jacky	DH**
M. MÉNARD Jean	DH**	M. MOUGIS Daniel	Bronze	M. VIERS José	DH**
M. MILARD Pierre	DH**	M. VINCENT Denis	Bronze	M. VIOT Dominique	DH**
Mme ROUSSELLE Brigitte	DH**	M. ROBINET Bernard	Bronze	AUBE 10	
M. LEMAZURIER Yves	DH**	Mme DAGAND Armelle	Bronze	Mme la députée	
M. CARTOUX Gilles	DH**	M. HAGUETTE Sébastien	Bronze	BAZIN-MALGRAS Valérie	Argent
Mme DUFAILLY Gilberte	DH**	M. BREL Michel	Bronze	AUDE 11	
M. ROCHARD Alain	DH**	M. DELOBEL Jean-Luc	Bronze	M. BRETON Marie-Louis	Vermeil
Mme GAILLE Elisa	DH**	M. DOMMELIER Pierre	Bronze	M. BAYLET Gérard	Argent
HAUTES-ALPES 05		M. UNDREINER Claude	Bronze	Mme ROCHER-BELLAN Martine	Argent
M. CROSETTA Guy	VBL*	Mme LECOMTE Marie-Françoise	Bronze	Mme CANTIE Danielle	Bronze
Mme VENTURINO-FERRARIS Laurena	VBL*	M. LEFFEVRE Dominique	Bronze	Mme BERTHIER Josette	Bronze
M. le Lt Colonel THERON Jean-Pierre	VBL*	M. LEGER Jean-Louis	Bronze	Mme VOISIN Marie-Claude	Bronze
M. MALEN Jacques	Argent	M. LOISELET Mathieu	Bronze	Mme LAFITTE Martine	Bronze
ALPES-MARITIMES 06		Mme PATAT Claudine	Bronze	Mme BRETON Rozelyne	Bronze
M. GHIGLIONE Jeannot	Vermeil	M. PIRAUX Patrick	Bronze	M. RAYNIER Gilles	Bronze
M. DERACHE Didier	Argent	M. VIOT Jean-Marie	Bronze	M. VIALARET Max	Bronze
Mme GAYET Luce	Bronze	M. VIOT Sébastien	Bronze	Commune de Lézignan-Corbrières	DH**
Mme PELOU Patricia	Bronze	M. COLLARD Bernard	Bronze	Mme BOYER Virginie	DH**
M. LABORDE Sébastien	Bronze	M. DUPUY Jérémy	Bronze	BOUCHES DU RHÔNE 13	
M. NOVELLI Tony	DH**	M. M. TRIAS-BATLES Rolland	Bronze	M. ROSSELLO Nicole	VBL*
M. LEBRUN Jean-Luc	DH**	M. JACQUIER Tanguy	Bronze	Mme ROSSELLO Nicole	Vermeil
ARDÈCHE 07		M. JARRE Raymond	Bronze	M. REBUFFAT Patrick	Vermeil
M. EYMARD Bernard	VBL*	Mme LOIZON Brigitte	Bronze	Mme PAYAN Evelynne	Vermeil
M. GROS Lionel	VBL*	M. MATHIEU Hugues	Bronze	CALVADOS 14	
Mme GAUCHER Marie-Louise	Vermeil	M. MICHEL Gilles	Bronze	M. BOUCLIER Georges	Argent
M. GUIBERT Jean-Pierre	Vermeil	M. ROSE Jean	Bronze	M. BONDIS Wilfried	Bronze
M. COULAUD Denis	Argent	Mme THELLIER Annick	Bronze	Mme BOUCLIER Henriette	Bronze
Mme COULAUD Nathalie	Argent	M. VEILER Jean-Claude	Bronze	M. FLEURY Annick	Bronze
Mme BUIS Stéphanie	Bronze	M. DEHART Lucas	DH**	M. FLEURY Michel	Bronze
M. COPIN Sylvain	Bronze	M. BUISINE Baptistin	DH**	M. FOURNET Jacques	Bronze
ARDENNES 08		M. CRISTEL Pierre	DH**	M. LAUMONIER Louis	Bronze
M. HUSSON Jean-Claude	CH***	Ecole de BAZEILLES	DH**	M. LECHEVALIER Jacques	Bronze
		M. EXCOFFIER Jean-Pierre	DH**	M. LECHEVALIER Jean-Pierre	Bronze
		M. HUMBERT Elian	DH**	Mme LECHEVALIER Pierrette	Bronze

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Mme PLANCHON Monique	Bronze	M. OBENANS Pierre	Argent
M. RAPPEL Dominique	Bronze	M. BIZOUARD Pierre	Bronze
M. SALLES Jacques	Bronze	M. PERROT Lucien	Bronze
M. GODDERIDGE Daniel	DH**	Mme BONNET VALLET Marie-Claude	Bronze
M. LAPERSONNE Frédéric	DH**	M. ROBERT Bernard	Bronze
M. CATHERINE Louis	DH**	M. PIOT Patrice	Bronze
Mme FLEURS Mireille	DH**	M. VOUZELLE Dimitri	Bronze
M. VILLY Emile	DH**	Asso. des retraités Militaires de Côte d'Or	Bronze
M. MARIE Ernest	DH**	M. BAYAM Atahan	Bronze
Mme CERISIER Annick	DH**	M. BOURGEOIS Jean-Louis	Bronze
M. THOMAS Bruno	DH**	M. CHAPEY Philippe	Bronze
M. PICARD Jean	DH**	M. CORDONNIER Paul	Bronze
Mme DILIGENCE Andrée	DH**	M. CORON Jean-Paul	Bronze
M. LANGLOIS Bernard	DH**	M. LECOT Georges	Bronze
M. LABERTHE Sylvain	DH**	Asso. des Sous-Officiers de réserve du 21	DH**
Mme DUQUESNE Valérie	DH**	M. ESCALLIER Michel	DH**
M. LEDUC Jean-Claude	DH**	M. SRODA Damien	DH**
Mme LAURENT Edith	DH**	M. BORDAT Benoît	DH**
M. VUILLEMEY Serge	DH**	M. PETIT Jean-Pierre	DH**
M. MARIE Guy	DH**	M. DUNET Alain	DH**
M. HAMON Pierre	DH**	CÔTE D'ARMOR 22	
Mme ROUSSEL Antoinette	DH**	M. LORCY Michel	CH***
M. CHAMPIN Roger	DH**	M. l'Amiral COT Jean-François	Argent
CANTAL 15		M. FINK Philippe	Bronze
M. ARMAND Roger	DH**	Mme CHEVE Marie-Claude	DH**
M. BOUDOU Jean-Marc	DH**	DOUBS 25	
Mme TOURETTE Marie-Claire	DH**	M. MOUQUAND Marcel	Argent
M. CASTAGNIER Jean-Pierre	DH**	M. THIRODE Gabriel	Argent
M. LICARDIE Maurice	DH**	M. RAIDRON Pascal	Argent
M. BOS Jean-Claude	DH**	M. PETREQUIN Guillaume	Argent
Mme ROYER Gisèle	DH**	M. PETIT Daniel	Argent
CHARENTE MARITIMES 17		Mme LORDIER Claudine	Argent
M. REMY René	Bronze	Mme GEHANT Corinne	Argent
CHER 18		Mme DRUET Catherine	Argent
M. MEUNIER Christian	CH***	Association parachutistes UNP section Bethoncourt	Bronze
M. LABBE Christian	Vermeil	M. SCHELL Denis	Bronze
M. HOUSSARD Jean	Vermeil	Mme ROY Monique	Bronze
M. AUBRE Daniel	Bronze	M. GRISOT Bernard	Bronze
Mme BALDI Martine	Bronze	M. GENELETTI Arnaud	DH**
M. REVERDI Emmanuel	Bronze	Municipalité de QUINGEY	DH**
CORRÈZE 19		Municipalité de LIESLE	DH**
M. BETAÏLE Roger	VBL*	Municipalité de LOMBARD	DH**
M. BOUYSSON Pierre	Vermeil	Municipalité d' ARC ET SENANS	DH**
M. GELINOTTE Gilbert	Vermeil	Municipalité de RUREY	DH**
Mme THUeux Madeleine	Vermeil	Municipalité de VORGES	DH**
M. ROUSSARIE Paul	Argent	EURE 27	
M. DATIN Yves	Bronze	Colonel (H) MAILHE Dominique	Argent
M. FERTÉ Patrick	Bronze	FINISTÈRE 29	
M. PRISSETTE Éric	Bronze	M. QUÉRÉ Clément	Bronze
M. RICHARD Laurent	Bronze	HAUTE GARONNE 31	
M. CONDAT Jean-François	DH**	M. MAZINGUE Charlie	Vermeil
Mme VALEToux Eliane	DH**	M. JOBELOT Raymond	Argent
M. VALEToux Michèle	DH**	M. PIERRON Claude	Argent
M. VIGIER Jean-Pierre	DH**		
CÔTE D'OR 21			
M. FOUGERAY Jean-Pierre	Argent		

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. PLEGAT Eric	Argent	M. BARETTE Yannick	DH**
Mme DELAPLACE Annick	Bronze	HÉRAULT 34	
M. MAURETTE Yannick	DH**	M. BLANQUEFORT Jean	Vermeil
Mme BONNET VALLET Marie-Claude	Bronze	Mme CHIFFRE Simone	Argent
M. ROBERT Bernard	Bronze	M. LEHEUP François	Argent
M. PIOT Patrice	Bronze	M. LEFRANC Rose	Argent
M. VOUZELLE Dimitri	Bronze	Mme LEHEUP Marie-Andrée	Argent
Asso. des retraités Militaires de Côte d'Or	Bronze	M. RIBERYOLLES Richard	Argent
M. BAYAM Atahan	Bronze	Mme RUIZ Pilar	Bronze
M. BOURGEOIS Jean-Louis	Bronze	M. MIRAUCOURT David	Bronze
M. CHAPEY Philippe	Bronze	M. SELLIER Guillaume	Bronze
M. CORDONNIER Paul	Bronze	Mme SALA Fabienne	Bronze
M. CORON Jean-Paul	Bronze	M. GOZE Jacques	Bronze
M. LECOT Georges	Bronze	Mme CARLIER Danielle	DH**
Asso. des Sous-Officiers de réserve du 21	DH**	Mme BENAROCHE Claudia	DH**
M. ESCALLIER Michel	DH**	M. BARBASTE Michel	DH**
M. SRODA Damien	DH**	LANDES 40	
M. BORDAT Benoît	DH**	M. SEBIE Gilbert	DH**
M. PETIT Jean-Pierre	DH**	M. DURAND Patrick	DH**
M. DUNET Alain	DH**	LOIR ET CHER 41	
CÔTE D'ARMOR 22		M. FLEURY André	VBL*
M. LORCY Michel	CH***	M. PRUDHOMME Pierre	VBL*
M. l'Amiral COT Jean-François	Argent	M. BRETEAU Claude	Vermeil
M. FINK Philippe	Bronze	Section UNCF/AFN de Saint Aignan	Vermeil
Mme CHEVE Marie-Claude	DH**	M. BESNARD Michel	Argent
DOUBS 25		M. BURON André	Argent
M. MOUQUAND Marcel	Argent	M. LEGRAND Jean-Claude	Argent
M. THIRODE Gabriel	Argent	M. NOWACK Gilbert	Argent
M. RAIDRON Pascal	Argent	M. REGIS Marc	Argent
M. PETREQUIN Guillaume	Argent	M. DELOUCHE Thierry	Argent
M. PETIT Daniel	Argent	M. GOUIN Christian	Bronze
Mme LORDIER Claudine	Argent	M. JACQUET Bernard	Bronze
Mme GEHANT Corinne	Argent	Mme CORTIANA Fabienne	Bronze
Mme DRUET Catherine	Argent	M. HALLOT Gérard	Bronze
Association parachutistes UNP section Bethoncourt	Bronze	M. THOMAS Jean-Claude	Bronze
M. SCHELL Denis	Bronze	M. BUSICIA Guy	DH**
Mme ROY Monique	Bronze	M. DE SAINT-POL Jacques	DH**
M. GRISOT Bernard	Bronze	M. MARTIN-LALANDE Patrice	DH**
M. GENELETTI Arnaud	DH**	M. PIECOUP Bernard	DH**
Municipalité de QUINGEY	DH**	M. HERMELIN Gérard	DH**
Municipalité de LIESLE	DH**	Mme RICHARD Aline	DH**
Municipalité de LOMBARD	DH**	LOIRE ATLANTIQUE 44	
Municipalité d' ARC ET SENANS	DH**	M. LE DÉRÉ Jean	CH***
Municipalité de RUREY	DH**	M. LANNOU Yves	CH***
Municipalité de VORGES	DH**	Mme BLAIN Bernadette	VBL*
EURE 27		M. PRODHOMME Robert	VBL*
Colonel (H) MAILHE Dominique	Argent	Mme LÉPINE Liliane	Vermeil
FINISTÈRE 29		M. MORILLAS Gérard	Vermeil
M. QUÉRÉ Clément	Bronze	M. TERRASSIN Jean-Claude	Vermeil
HAUTE GARONNE 31		M. GUYADER Luc	Vermeil
M. MAZINGUE Charlie	Vermeil	M. LEGOUX Maurice	Vermeil
M. JOBELOT Raymond	Argent	Mme PORCHE Anne-Marie	Vermeil
M. PIERRON Claude	Argent	M. VALENTINI Robert	Vermeil
		Mme BERNIER-POLONNO Martine	Argent

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. LOUVARD Raymond	Argent	M. MERLET Roger	DH**
M. SEULET Gérard	Argent	LOIRET 45	
Mme MEDART Laurence	Argent	Mme COUJLLAULT Odile	VBL*
M. HAEBERLE Jean-Charles	Argent	M. PELLOY Lucien	VBL*
M. GUILLET Bernard	Argent	M. FOUGEREUX Jean	Argent
M. DELOUIS Jacques	Argent	M. POUPA Gérard	Argent
M. LÉPINE Nicolas	Argent	LOT ET GARONNE 47	
M. DEBARGE Alain	Argent	M. LASSERRE Gabriel	Argent
M. LANDAIS Yves	Argent	M. BONNAL Gilles	Argent
M. ROGER Jean-Louis	Argent	M. BAZAS Michel	Bronze
M. ROUSSEL Fabrice	Argent	M. GADEA Patrick	Bronze
Mme WANTZ Odil	Bronze	Mme PONCHARREAU Anne-Marie	Bronze
M. SIMONOT Pierre	Bronze	M. FOIN Daniel	Bronze
M. RIALLAND Didier	Bronze	M. ETIENNE Yves	Bronze
Mme LACAMPAGNE Marie-Paule	Bronze	Mme BOUCHERES Bernadette	Bronze
Mme GUILLAUME Lucienne	Bronze	M. LHOPITAL Jean-Pierre	Bronze
Mme GRISARD Pierrette	Bronze	Mairie de Bias	DH**
M. DONATIEN Jean-François	Bronze	Mairie de Castillonnes	DH**
Mme DONATIEN Dominique	Bronze	Mairie de Cahuzac	DH**
M. DEGUIRAL Philippe	Bronze	Mairie de Douzaines	DH**
M. CHENEAU Léon	Bronze	Mairie de St Quenti du Dropt	DH**
M. GIRARD Patrick	Bronze	Mairie de St Maurice de l'Estapel	DH**
Mme GODERFROY Violaine	Bronze	M. FRECHIC Philippe	DH**
M. GOÉNEAU Stéphane	Bronze	M. GAUZ Dominique	DH**
M. LÉPINE Jocelyn	Bronze	M. CAUMES Emile	DH**
M. SEILLE Guy	Bronze	M. THIEUX Claude	DH**
Mme CHANARD Mathilde	Bronze	MAINE-ET-LOIRE 49	
M. FUGIER Gilles	Bronze	M. RABOUIN Patrick	Bronze
M. BLIN Claude	Bronze	MANCHE 50	
M. BOUGO Louis	Bronze	M. LECREPS Roger	VBL*
M. BOUVAIS Erwan	Bronze	M. BRITZ Michel	VBL*
Mme DRION Elisa	Bronze	M. TIRHARD Jean-Michel	VBL*
M. NAUD Jean-Paul	Bronze	M. WILLO Philippe	VBL*
M. OUVIARD François	Bronze	M. TRENY Dominique	VBL*
M. ROYER Alain	Bronze	M. JEANNE Désiré	VBL*
M. ERIAUD Luc	DH**	M. LEQUERTIER Michel	VBL*
M. HORCHOLLE Arnaud	DH**	M. FOLLAIN Claude	Vermeil
M. BARRE Claude	DH**	M. SEBIRE Michel	Vermeil
Mme BERNIER Maryse	DH**	Mme ASSELIN Régine	Argent
M. BUGAND Pierre	DH**	M. HOUSSET Paul	Argent
M. GOÉNEAU Arthur	DH**	M. GALLEBART Jean-Noël	Argent
M. GUITTENY Alain	DH**	M COQUELIN Jacques	Argent
M. HURAU DE ST SIGISMOND Michel	DH**	Mairie de Valognes	Argent
M. JACQUET Sylvain	DH**	M. MONGOLD Yves	Argent
M. LECACHEUR Raymond	DH**	Mme NICOLLE-HUICHARD Sylvie	Argent
M. LETORT Bernard	DH**	M. NICOLLE-HUICHARD Claude	Argent
M. MAREZ David	DH**	Mairie de Fermanville	Argent
M. MENUET Louis	DH**	Mairie de la Haye d'Ectot	Argent
M. MERCIER Michel	DH**	M. PAUMIER Alain	Bronze
M. MOREAU Eugène	DH**	M. PIVAIN Jean	Bronze
Mme PRIN Brigitte	DH**	M. SASSIGNOL Yves	Bronze
Mme SABY Denise	DH**	M. BALLESTER Barthélémy	Bronze
M. SPAENS Roland	DH**	M. LECUZE Denis	Bronze
M. PORTAIS Gérard	DH**	M. BARTHONNAT Robert	Bronze
Mme AUBIN Claudine	DH**	M. DOREY André	Bronze
Mme AUBRY Pascale	DH**		

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. LEONARD Bernard	Bronze	M. LEONARD Bernard	Bronze
Mme LEQUERTIER Annick	Bronze	Mme LEQUERTIER Annick	Bronze
M. LAJOYE Marcel	Bronze	M. LAJOYE Marcel	Bronze
M. LEBOURG Eric	Bronze	M. LEBOURG Eric	Bronze
M. LEMAGNEN Jean	Bronze	M. LEMAGNEN Jean	Bronze
M. HEBERT Léon	Bronze	M. HEBERT Léon	Bronze
M. FENOUILLERE Claude	Bronze	M. FENOUILLERE Claude	Bronze
Mme LAMARRE Brigitte	Bronze	Mme LAMARRE Brigitte	Bronze
M. BRUN Bernard	DH**	M. BRUN Bernard	DH**
Mme BRUN Cécile	DH**	Mme BRUN Cécile	DH**
Mme DEWOGHELAEERE Georgette	DH**	Mme DEWOGHELAEERE Georgette	DH**
M. GODEY Georges	DH**	M. GODEY Georges	DH**
M. HINET René	DH**	M. HINET René	DH**
Mme HINET Renée	DH**	Mme HINET Renée	DH**
M. LEFRANÇOIS Georges	DH**	M. LEFRANÇOIS Georges	DH**
M. LEPIGEON Pierre	DH**	M. LEPIGEON Pierre	DH**
Mme LERIBAUT Francine	DH**	Mme LERIBAUT Francine	DH**
M. LORET Yves	DH**	M. LORET Yves	DH**
M. FUENTES Charles	DH**	M. FUENTES Charles	DH**
M. JOINEAU Matthieu	DH**	M. JOINEAU Matthieu	DH**
M. LE BER François	DH**	M. LE BER François	DH**
Mme LE BER Inès	DH**	Mme LE BER Inès	DH**
M. LE BER Thomas	DH**	M. LE BER Thomas	DH**
M. LEREBOURG Philippe	DH**	M. LEREBOURG Philippe	DH**
M. GILBERT Sylvain	DH**	M. GILBERT Sylvain	DH**
M. ROUSSEAU Liliane	DH**	M. ROUSSEAU Liliane	DH**
M. CRUJEL Jacques	DH**	M. CRUJEL Jacques	DH**
M. PELÉ Pascal	DH**	M. PELÉ Pascal	DH**
M. VALOGNES Gaëtan	DH**	M. VALOGNES Gaëtan	DH**
Mme MONGOLD Valentine	DH**	Mme MONGOLD Valentine	DH**
Collège Sainte-Marie	DH**	Collège Sainte-Marie	DH**
M. RODRIGUEZ Mickaël	DH**	M. RODRIGUEZ Mickaël	DH**
HAUTE-MARNE 52		HAUTE-MARNE 52	
M. HAXAIRE Jean-Claude	VBL*	M. HAXAIRE Jean-Claude	VBL*
M. NOIROT André	VBL*	M. NOIROT André	VBL*
M. BOIVIN Claude	VBL*	M. BOIVIN Claude	VBL*
M. GLÉ Alain	Vermeil	M. GLÉ Alain	Vermeil
M. MALINOWSKI Robert	Vermeil	M. MALINOWSKI Robert	Vermeil
M. BARRET Bernard	Argent	M. BARRET Bernard	Argent
M. FRISER Fabrice	Argent	M. FRISER Fabrice	Argent
Mme ZAMPAGLIONE Giovanna	Bronze	Mme ZAMPAGLIONE Giovanna	Bronze
M. LEBRUN Pascal	Bronze	M. LEBRUN Pascal	Bronze
M. GARNIER Dany	Bronze	M. GARNIER Dany	Bronze
Mme GLÉ Micheline	Bronze	Mme GLÉ Micheline	Bronze
M. MARCHANDET Thomas	Bronze	M. MARCHANDET Thomas	Bronze
M. COLLIN Denis	Bronze	M. COLLIN Denis	Bronze
M. GLÉ Christophe	DH**	M. GLÉ Christophe	DH**
M. CHAMBRE Christian	DH**	M. CHAMBRE Christian	DH**
M. DOHERTY Roger	DH**	M. DOHERTY Roger	DH**
M. MARÉCHAL Alain	DH**	M. MARÉCHAL Alain	DH**
M. FAIVRE Robert	DH**	M. FAIVRE Robert	DH**
M. LESSUISE Alain	DH**	M. LESSUISE Alain	DH**
M. PETIT Steven	DH**	M. PETIT Steven	DH**
M. STUMPF Michel	DH**	M. STUMPF Michel	DH**
M. POULAIN-ALLANIC Jean-Jacques	DH**	M. POULAIN-ALLANIC Jean-Jacques	DH**
Mme AUBRY Gracieuse	DH**	Mme AUBRY Gracieuse	DH**

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Commune FAHY Ies AUTREY	Bronze	M. MORIN Bertrand	Bronze
M. FEUTRIE Lionel	Bronze	M. BEAUFILS Serge	Bronze
M. FLOCH Daniel	Bronze	M. TISON Paul	Bronze
Commune LOEUILLEY	Bronze	SAVOIE 73	
M. MEULLE Georges	Bronze	M. SPRINGOLO René	Vermeil
Commune POYANS	Bronze	Mme MOLLARET Josette	Argent
Mme TODSCHINI Agnès	Bronze	M. LEGER Claude	Argent
M. GUIGNARD Marc	Bronze	M. SPRINGOLO Clément	Bronze
M. MAROSELLI Frédéric	Bronze	M. SPRINGOLO Pascal	Bronze
Mme CAPPELLAERE Isabelle	Bronze	M. MASSOL Christian	Bronze
Collège des MILLE ETANGS	DH**	M. DE BISSY Michel	Bronze
Foyer Rural de Servance	DH**	M. MILONE Gilbert	Bronze
Mme COLLOT Andrée	DH**	Mme WEBER Brigitte	DH**
Mme COLLOT Chantal	DH**	Mme SIBIL Catherine	DH**
M. LEBLANC Christian	DH**	Lycée des Métiers du Nivolet	DH**
M. MAGNY Philippe	DH**	M. VIMART Mathis	DH**
Mme MEULLE Bernadette	DH**	HAUTE SAVOIE 74	
Mme QUILLET Monique	DH**	M. GREFFOZ Michel	Vermeil
M. SARTELET Honoré	DH**	M. CROZET Sylvain	Vermeil
M. SCHMITT Denis	DH**	M. DUPONT Bernard	Vermeil
M. SIMONIN Marc	DH**	M. FLAHAUT Michel	Argent
Mme STRIBY Marie-Cécile	DH**	M. PERRISSIN René	Argent
M. THOMAS Bernard	DH**	M. CORBEX Michel	Argent
Mme VINCENT Arielle	DH**	Mme FERRARI Sandrine	Bronze
M. CORDIER David	DH**	M. SONNERAT Michel	Bronze
Mme FERRANDO Anny	DH**	M. VAN-SOEN Pierre	Bronze
M. GARRET Laurent	DH**	M. MOSBACK Jean-Michel	Bronze
M. GOUSSET Hubert	DH**	M. FABER Jacques	Bronze
M. LAURENT Marcel	DH**	M. BOSONNET Rolland	Bronze
M. LAURENT Michel	DH**	M. MICHAUD Maurice	Bronze
M. MAGUET Jean-Claude	DH**	M. RANNAUD-FAVRE Auguste	Bronze
SARTHE 72		M. GUILLOT Loïc	Bronze
M. GAIGNARD Bernard	Vermeil	M. BEAUQUIS Jean-Marc	Bronze
M. POUSSÉ Joël	Vermeil	M. METRAL Bernard	Bronze
Mme GAUCLIN Denise	Vermeil	M. RICOEUR Philippe	Bronze
M. PLEYNET Michel	Argent	M. CORAJOD Bernard	Bronze
M. RENAUD André	Argent	Mme TARDY Christine	Bronze
M. PRATI Michel	Argent	Mme LESGUESDRON Oumbarka	DH**
M. VAUPRE Bernard	Argent	SEINE MARITIME 76	
M. LEVASSEUR Alain	Argent	M. PAUMIER Jean-Michel	Bronze
M. HENNEQUIN Guy	Bronze	M. DUFOUR Francis	Bronze
M. MOTTIER Jean-Michel	Bronze	Mme DESORMEAUX Jeanine	Bronze
M. PELET Yvon	Bronze	Mme MOORES Carole	Bronze
M. BOURDIN Raymond	Bronze	SEINE ET MARNE 77	
M. BRIALUX Jacques	Bronze	M. LUCARELLI Sébastien	Bronze
M. FORTIER Norbert	Bronze	Mme GUIDI Sandrine	Bronze
M. PAUTREL Maurice	Bronze	M. CALLOT Roger	Bronze
Mme ROBIN Mayline	Bronze	M. DENOGEANT Alain	Bronze
M. DANGEARD Xavier	Bronze	DEUX-SÈVRES 79	
M. LAINE Michel	Bronze	M. BRAYE Jean-Yves	VBL*
M. METVIER Marcel	Bronze	M. LELOUP Yves	Vermeil
M. PINEAU Roger	Bronze	Mme JOLY Irène	Vermeil
M. BERNARD Gabriel	Bronze	M. MAGDA Edeck	Argent
M. FERRIERE Claude	Bronze	M. GREMONT Robert	Argent
Mme MOGET Catherine	Bronze	M. CLAUDE Pierre	Argent
M. TANNEAU Corentin	Bronze	M. VIALE André	Argent

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. BOVIN Albert	Bronze	M. BOVIN Albert	Bronze
Mme GUICHETEAU Marie-Anne	Bronze	Mme GUICHETEAU Marie-Anne	Bronze
M. GRIMAUD Jean-Luc	Bronze	M. GRIMAUD Jean-Luc	Bronze
M. GRAVEL Daniel	Bronze	M. GRAVEL Daniel	Bronze
M. BIZON Michel	Bronze	M. BIZON Michel	Bronze
M. BOURDON Hervé	Bronze	M. BOURDON Hervé	Bronze
M. DRAPEAU Jean-Luc	Bronze	M. DRAPEAU Jean-Luc	Bronze
M. FAUCHER Eugène	Bronze	M. FAUCHER Eugène	Bronze
M. LEBLANC Patrick	Bronze	M. LEBLANC Patrick	Bronze
M. MAREMBERT Alain	Bronze	M. MAREMBERT Alain	Bronze
M. VOYER Dimitri	Bronze	M. VOYER Dimitri	Bronze
M. FOUILLET Stéphane	Bronze	M. FOUILLET Stéphane	Bronze
M. BOUCHET Jacques	Bronze	M. BOUCHET Jacques	Bronze
M. BARDON Rémi	DH**	M. BARDON Rémi	DH**
M. DUVAL Yves	DH**	M. DUVAL Yves	DH**
Mme PROUST Moana	DH**	Mme PROUST Moana	DH**
Mme BINET Gisèle	DH**	Mme BINET Gisèle	DH**
M. BONNEAU Roland	DH**	M. BONNEAU Roland	DH**
M. COUVRAT Laurent	DH**	M. COUVRAT Laurent	DH**
M. DECOU Yannick	DH**	M. DECOU Yannick	DH**
M. LAMBOURG Marc	DH**	M. LAMBOURG Marc	DH**
M. LEBOEUF Jacky	DH**	M. LEBOEUF Jacky	DH**
M. PAIRAUT Alain	DH**	M. PAIRAUT Alain	DH**
M. ROBIN Pierre	DH**	M. ROBIN Pierre	DH**
Mme BOUTET Liliane	DH**	Mme BOUTET Liliane	DH**
SOMMES 80		SOMMES 80	
Mme OFFRET Françoise	Bronze	Mme OFFRET Françoise	Bronze
M. SPRIET Alain	Bronze	M. SPRIET Alain	Bronze
Mme BROUSSOULOUX Françoise	Bronze	Mme BROUSSOULOUX Françoise	Bronze
M. CAUSSIN Patrice	Bronze	M. CAUSSIN Patrice	Bronze
M. DELATTRE Bernard	Bronze	M. DELATTRE Bernard	Bronze
M. VIMEUX Christophe	Bronze	M. VIMEUX Christophe	Bronze
Mme BIERI Monique	DH**	Mme BIERI Monique	DH**
Mme CHOVAUX Ema	DH**	Mme CHOVAUX Ema	DH**
TARN 81		TARN 81	
M. FAUCHERON Bernard	Bronze	M. FAUCHERON Bernard	Bronze
M. CHAMAYOU Philippe	DH**	M. CHAMAYOU Philippe	DH**
M. DELPECH Alain	DH**	M. DELPECH Alain	DH**
M. DENILLE Marc	DH**	M. DENILLE Marc	DH**
M. DE THOLOZANY Antoine	DH**	M. DE THOLOZANY Antoine	DH**
Mme DARRAS Catherine	DH**	Mme DARRAS Catherine	DH**
M. COMBEBIAC Eugène	DH**	M. COMBEBIAC Eugène	DH**
M. MATHIEU Robert	DH**	M. MATHIEU Robert	DH**
M. CHAPPUIS Henriette	DH**	M. CHAPPUIS Henriette	DH**
M. GOLSE Philippe	DH**	M. GOLSE Philippe	DH**
M. BENESCHI Denis	DH**	M. BENESCHI Denis	DH**
M. KUSCNICK Thomas	DH**	M. KUSCNICK Thomas	DH**
Mme CLERGUE Chantal	DH**	Mme CLERGUE Chantal	DH**
VAR 83		VAR 83	
Mme CHAUVIER Suzanne	Vermeil	Mme CHAUVIER Suzanne	Vermeil
Mme SABOURIN Ginette	Vermeil	Mme SABOURIN Ginette	Vermeil
M. PIN Robert	Vermeil	M. PIN Robert	Vermeil
M. BILETTA Christian	Vermeil	M. BILETTA Christian	Vermeil
Mme DEBISSCHOP Elisabeth	Vermeil	Mme DEBISSCHOP Elisabeth	Vermeil
M. DAHURON Gérard	Vermeil	M. DAHURON Gérard	Vermeil
M. BOURREL André	Argent	M. BOURREL André	Argent

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. FERNANDEZ Jean-Paul	Argent	M. FERNANDEZ Jean-Paul	Argent
Mme SAILLAN Laurence	Bronze	Mme SAILLAN Laurence	Bronze
M. BOISHULT Daniel	Bronze	M. BOISHULT Daniel	Bronze
Mme GRADELLA Geneviève	Bronze	Mme GRADELLA Geneviève	Bronze
M. BLONDIN Gérard	Bronze	M. BLONDIN Gérard	Bronze
M. NOCLAIN Jean-Pierre	Bronze	M. NOCLAIN Jean-Pierre	Bronze
Mme BOSI Brigitte	Bronze	Mme BOSI Brigitte	Bronze
M. SIEBERT Danielle	Bronze	M. SIEBERT Danielle	Bronze
M. SCHEMBRI Alfred	Bronze	M. SCHEMBRI Alfred	Bronze
Mme MAGUIN Emilie	Bronze	Mme MAGUIN Emilie	Bronze
Mme JACQUIN Monique	Bronze	Mme JACQUIN Monique	Bronze
M. BASTERIS Guy	Bronze	M. BASTERIS Guy	Bronze
Mme BOURGOIS Bernadette	Bronze	Mme BOURGOIS Bernadette	Bronze
M. ABEL Robert	DH**	M. ABEL Robert	DH**
M. SOUPLY Alain	DH**	M. SOUPLY Alain	DH**
M. CONSTANT Thierry	DH**	M. CONSTANT Thierry	DH**
Asso. des anciens marins de Hyères	DH**	Asso. des anciens marins de Hyères	DH**
Asso. des médailles militaires de Hyères	DH**	Asso. des médailles militaires de Hyères	DH**
M. NITSCHKE Daniel	DH**	M. NITSCHKE Daniel	DH**
M. SCHAEFFER Eugène	DH**	M. SCHAEFFER Eugène	DH**
ACPG-CATM.	DH**	ACPG-CATM.	DH**
Asso. des combattants volontaires de Hyères et environs	DH**	Asso. des combattants volontaires de Hyères et environs	DH**
A.L.P.H.A	DH**	A.L.P.H.A	DH**
M. SIEBERT Roger	DH**	M. SIEBERT Roger	DH**
Mme SERRANO Marie-Josée	DH**	Mme SERRANO Marie-Josée	DH**
Mme ARNAUD Sylvie	DH**	Mme ARNAUD Sylvie	DH**
M. AGHILONE Romain	DH**	M. AGHILONE Romain	DH**
M. DELARBE Emmanuel	DH**	M. DELARBE Emmanuel	DH**
M. MOKRANE Ahmed	DH**	M. MOKRANE Ahmed	DH**
M. CAGNAT Michel	DH**	M. CAGNAT Michel	DH**
Mme BAUDOUIN	DH**	Mme BAUDOUIN	DH**
M. MAXIME Jean-Claude	DH**	M. MAXIME Jean-Claude	DH**
M. MOÏSE Jean-Claude	DH**	M. MOÏSE Jean-Claude	DH**
VENDÉE 85		VENDÉE 85	
M. VIDAL Jacques	Vermeil	M. VIDAL Jacques	Vermeil
M. MIRA Pascal	Vermeil	M. MIRA Pascal	Vermeil
M. DESMARE Edgar	Bronze	M. DESMARE Edgar	Bronze
Mme DESMARIE Garance	Bronze	Mme DESMARIE Garance	Bronze
M. AUDUREAU Yves	Bronze	M. AUDUREAU Yves	Bronze
M. BLANCHARD Jean-Michel	Bronze	M. BLANCHARD Jean-Michel	Bronze
Mme GARNIER-LE CORRE Catherine	DH**	Mme GARNIER-LE CORRE Catherine	DH**
Mme ETOURNEAU Inès	DH**	Mme ETOURNEAU Inès	DH**
VIENNE 86		VIENNE 86	
Mme LANDRÉ Nathalie	Vermeil	Mme LANDRÉ Nathalie	Vermeil
M. MOREAU Bernard	Vermeil	M. MOREAU Bernard	Vermeil
M. CHARTIER Guy	Argent	M. CHARTIER Guy	Argent
M. MOREAU Jérôme	Argent	M. MOREAU Jérôme	Argent
M. BOURSON Christian	Argent	M. BOURSON Christian	Argent
M. BREMAUD Claude	Argent	M. BREMAUD Claude	Argent
M. CASELLI Géo	DH**	M. CASELLI Géo	DH**
M. JUBERT Gérard	DH**	M. JUBERT Gérard	DH**
M. RAVINET Suzanne	DH**	M. RAVINET Suzanne	DH**

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. SECCO Guy	DH**	M. SECCO Guy	DH**
M. GROLLIER Philippe	DH**	M. GROLLIER Philippe	DH**
YONNE 89		YONNE 89	
M. NEUILLET Richard	Vermeil	M. NEUILLET Richard	Vermeil
M. POIDEVIN Albert	Vermeil	M. POIDEVIN Albert	Vermeil
M. BLONDAT Marc	Vermeil	M. BLONDAT Marc	Vermeil
M. DUFOUR Daniel	Argent	M. DUFOUR Daniel	Argent
M. GUILLOTOT Jean-Jacques	Argent	M. GUILLOTOT Jean-Jacques	Argent
M. GUNTI Roland	Argent	M. GUNTI Roland	Argent
M. LEBLANC Patrick	Argent	M. LEBLANC Patrick	Argent
M. BONDOUX Christophe	Bronze	M. BONDOUX Christophe	Bronze
M. GAUCHER Guy	Bronze	M. GAUCHER Guy	Bronze
M. CASPAR Denis	Bronze	M. CASPAR Denis	Bronze
M. COLIN Lionel	Bronze	M. COLIN Lionel	Bronze
Mme CONVERSY Christine	Bronze	Mme CONVERSY Christine	Bronze
M. MARREC Pierre	Bronze	M. MARREC Pierre	Bronze
Mme NEUILLET Annie	DH**	Mme NEUILLET Annie	DH**
Mme DIMANCHE Annick	DH**	Mme DIMANCHE Annick	DH**
Mme BONNION Monique	DH**	Mme BONNION Monique	DH**
M. ROBIN Jean	DH**	M. ROBIN Jean	DH**
M. NEVOUET Antoine	DH**	M. NEVOUET Antoine	DH**
Comité des Sapeurs-Pompiers de Villeneuve sur Yonne	DH**	Comité des Sapeurs-Pompiers de Villeneuve sur Yonne	DH**
TERRITOIRE DE BELFORT 90		TERRITOIRE DE BELFORT 90	
M. ROSSAT Joseph	VBL*	M. ROSSAT Joseph	VBL*
M. GIRARD Claude	Argent	M. GIRARD Claude	Argent
M. JACOB Jean-Claude	Argent	M. JACOB Jean-Claude	Argent
M. VAGNERON Michel	Argent	M. VAGNERON Michel	Argent
Mme MAFFLI Micheline	Bronze	Mme MAFFLI Micheline	Bronze
M. VERDOT Régis	Bronze	M. VERDOT Régis	Bronze
Mme VIELLARD Béatrice	Bronze	Mme VIELLARD Béatrice	Bronze
M. BOILEAU Jacques	Bronze	M. BOILEAU Jacques	Bronze
M. DREZET Olivier	Bronze	M. DREZET Olivier	Bronze
HAUTS DE SEINE 92		HAUTS DE SEINE 92	
M. GEORGET Jean	VBL*	M. GEORGET Jean	VBL*
Mme BLONDY Marianne	Vermeil	Mme BLONDY Marianne	Vermeil
Mme BURILLO Simone	Vermeil	Mme BURILLO Simone	Vermeil
M. CHARON Alain	Vermeil	M. CHARON Alain	Vermeil
M. GESTIN Patrick	Vermeil	M. GESTIN Patrick	Vermeil
M. LEVASSOR Guy	Vermeil	M. LEVASSOR Guy	Vermeil
M. MORIN Daniel	Vermeil	M. MORIN Daniel	Vermeil
M. PINIER Gérard	Vermeil	M. PINIER Gérard	Vermeil
Mme THOMASSON Jacqueline	Vermeil	Mme THOMASSON Jacqueline	Vermeil
M. AUBINEAU Gérard	Argent	M. AUBINEAU Gérard	Argent
Mme PILLORGER Patricia	Argent	Mme PILLORGER Patricia	Argent
M. SEVIN Patrick	Argent	M. SEVIN Patrick	Argent
M. THOMASSON Raymond	Argent	M. THOMASSON Raymond	Argent
Mme CHASTAN Liliane	Bronze	Mme CHASTAN Liliane	Bronze
M. DA SILVA Arthur	Bronze	M. DA SILVA Arthur	Bronze
Mme FAHY Régine	Bronze	Mme FAHY Régine	Bronze
Mme HECKER Jacqueline	Bronze	Mme HECKER Jacqueline	Bronze
Mme KOUASSIGAN Irène	Bronze	Mme KOUASSIGAN Irène	Bronze
M. LAIGLE Jean-Claude	Bronze	M. LAIGLE Jean-Claude	Bronze
M. MENET Daniel	Bronze	M. MENET Daniel	Bronze
Mme RONDOT Fernande	Bronze	Mme RONDOT Fernande	Bronze
M. RONDOT Yves	Bronze	M. RONDOT Yves	Bronze

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. SERIE Hugo	Bronze	M. SERIE Hugo	Bronze
Mme SERIE Margot	Bronze	Mme SERIE Margot	Bronze
M. DUVAL Jean-Marie	DH**	M. DUVAL Jean-Marie	DH**
Mme JACQUIN PAPPES Patricia	DH**	Mme JACQUIN PAPPES Patricia	DH**
Mme MARTIN Catherine	DH**	Mme MARTIN Catherine	DH**
M. PENNY Philippe	DH**	M. PENNY Philippe	DH**
Mme PLE Wanda	DH**	Mme PLE Wanda	DH**
Mme RUCKERT Carole	DH**	Mme RUCKERT Carole	DH**
SEINE SAINT DENIS 93		SEINE SAINT DENIS 93	
SERROR Pierre	VBL*	SERROR Pierre	VBL*
VUILLAMY Sylvie	Vermeil	VUILLAMY Sylvie	Vermeil
CATHELIN Lionel	Argent	CATHELIN Lionel	Argent
DUFFOURG Geneviève	Argent	DUFFOURG Geneviève	Argent
MIREAU Daniel	Argent	MIREAU Daniel	Argent
MOREAU Jean-Paul	Argent	MOREAU Jean-Paul	Argent
TOURBIER Frédéric	Argent	TOURBIER Frédéric	Argent
LEPAGE Anne-Marie	Argent	LEPAGE Anne-Marie	Argent
BRUNET Jacques	Argent	BRUNET Jacques	Argent
LEMAIRE Danielle	Argent	LEMAIRE Danielle	Argent
LEBRUILLY Jean-Jacques	Argent	LEBRUILLY Jean-Jacques	Argent
BLAIZE Marie-Ange	Bronze	BLAIZE Marie-Ange	Bronze
COUDRAY Patrice	Bronze	COUDRAY Patrice	Bronze
GERVAIS François	Bronze	GERVAIS François	Bronze
PRUNELLE Luc	Bronze	PRUNELLE Luc	Bronze
M. GIRARD Claude	Bronze	M. GIRARD Claude	Bronze
M. JACOB Jean-Claude	Bronze	M. JACOB Jean-Claude	Bronze
M. VAGNERON Michel	Bronze	M. VAGNERON Michel	Bronze
Mme MAFFLI Micheline	Bronze	Mme MAFFLI Micheline	Bronze
M. VERDOT Régis	Bronze	M. VERDOT Régis	Bronze
Mme VIELLARD Béatrice	Bronze	Mme VIELLARD Béatrice	Bronze
M. BOILEAU Jacques	Bronze	M. BOILEAU Jacques	Bronze
M. DREZET Olivier	Bronze	M. DREZET Olivier	Bronze
HAUTS DE SEINE 92		HAUTS DE SEINE 92	
M. GEORGET Jean	VBL*	M. GEORGET Jean	VBL*
Mme BLONDY Marianne	Vermeil	Mme BLONDY Marianne	Vermeil
Mme BURILLO Simone	Vermeil	Mme BURILLO Simone	Vermeil
M. CHARON Alain	Vermeil	M. CHARON Alain	Vermeil
M. GESTIN Patrick	Vermeil	M. GESTIN Patrick	Vermeil
M. LEVASSOR Guy	Vermeil	M. LEVASSOR Guy	Vermeil
M. MORIN Daniel	Vermeil	M. MORIN Daniel	Vermeil
M. PINIER Gérard	Vermeil	M. PINIER Gérard	Vermeil
Mme THOMASSON Jacqueline	Vermeil	Mme THOMASSON Jacqueline	Vermeil
M. AUBINEAU Gérard	Argent	M. AUBINEAU Gérard	Argent
Mme PILLORGER Patricia	Argent	Mme PILLORGER Patricia	Argent
M. SEVIN Patrick	Argent	M. SEVIN Patrick	Argent
M. THOMASSON Raymond	Argent	M. THOMASSON Raymond	Argent
Mme CHASTAN Liliane	Bronze	Mme CHASTAN Liliane	Bronze
M. DA SILVA Arthur	Bronze	M. DA SILVA Arthur	Bronze
Mme FAHY Régine	Bronze	Mme FAHY Régine	Bronze
Mme HECKER Jacqueline	Bronze	Mme HECKER Jacqueline	Bronze
Mme KOUASSIGAN Irène	Bronze	Mme KOUASSIGAN Irène	Bronze
M. LAIGLE Jean-Claude	Bronze	M. LAIGLE Jean-Claude	Bronze
M. MENET Daniel	Bronze	M. MENET Daniel	Bronze
Mme RONDOT Fernande	Bronze	Mme RONDOT Fernande	Bronze
M. RONDOT Yves	Bronze	M. RONDOT Yves	Bronze



**LA BOUTIQUE EN LIGNE
LE SOUVENIR FRANÇAIS
VOUS PROPOSE LA SÉLECTION DU MOIS**



12.00 €

POLO BUSTE DE
FRANÇOIS-XAVIER NIESSEN



4.00 €

MUG



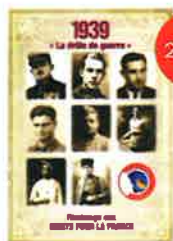
1.00 €

SET 6 CRAYONS
DE COULEUR



1.60 €

PIN'S



2.00 €

REVUE HORS-SÉRIE
"1939, LA DRÔLE DE
GUERRE"



6.00 €

MASQUE AJUSTABLE
BLANC



55.20 €

LOT DE 48 BOUGIES
"FLAMME DE L'ESPOIR"

Vous pouvez également effectuer vos
achats directement à l'adresse suivante :

36 rue de Laborde - 75008 PARIS
Horaires d'ouverture : 13H00-16H00

01 42 65 43 40

lrparis@lrparis.fr

Général Jean de LATTRE DE TASSIGNY



Maréchal de France